

Rapport annuel 2016



LEXIQUE.....	5
Les déchets.....	5
Le traitement des déchets.....	6
Les partenaires.....	6
Les finances.....	7
2016 en images	8
2016 en chiffres	9
Présentation	10
Historique de la collectivité.....	10
Identité.....	10
Le territoire du smictom du Pays de Fougères.....	11
La population.....	11
LES MISSIONS.....	13
L'ORGANISATION.....	13
<i>Les élus.....</i>	<i>13</i>
<i>Les services.....</i>	<i>13</i>
LES EQUIPEMENTS.....	14
Prévention et communication	16
Le compostage.....	16
la consommation collaborative.....	18
la dangerosité des déchets.....	19
L'optimisation du tri.....	21
<i>La sensibilisation.....</i>	<i>21</i>
<i>Suivi qualité des sacs jaunes.....</i>	<i>23</i>
<i>Le changement des consignes de tri.....</i>	<i>23</i>
Les outils de communication.....	24
<i>Le site Internet du SMICTOM.....</i>	<i>24</i>
<i>Editions de support de communication</i>	<i>25</i>
Les indicateurs techniques	26
DESTINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	28
tonnages et flux.....	29
<i>Les collectes spécifiques</i>	<i>30</i>
La precollecte.....	31

<i>Le bacs de déchets ménagers résiduels</i>	31
<i>Les conteneurs d'apport volontaire.....</i>	32
<i>Les sacs jaunes.....</i>	32
La collecte.....	32
Le traitement.....	33
<i>Le traitement des déchets ménagers résiduels</i>	33
<i>Le tri des déchets recyclables.....</i>	34
<i>Les refus de tri</i>	37
Les apports en déchèteries	38
LA RECYCLERIE	41
LA COLLECTE DES TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES.....	42
Le suivi qualité de service.....	43
Les indicateurs financiers	44
LES MARCHES PUBLICS PASSES EN 2016.....	44
LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (REOM)	45
<i>La tarification des ménages.....</i>	45
<i>Les modalités de règlement.....</i>	46
<i>La tarification des activités professionnelles</i>	46
LES DEPENSES ET RECETTES	47
<i>Section de fonctionnement.....</i>	47
<i>Section d'investissement</i>	49
LE COUT DU SERVICE €HT.....	50
COUT NATIONAL MOYEN.....	50
Les indicateurs humains	51
LES EMPLOIS DIRECTS.....	51
LES EMPLOIS INDIRECTS	51
Evolution 2017	52
Contexte.....	52
Données SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES – Synthèse Technique des 2 Collectivités.....	53
Notes	54



LEXIQUE

LES DECHETS

DMA : Les déchets ménagers et assimilés : Déchets produits par les ménages et les activités économiques collectés par le service public d'élimination des déchets

OMR : Les ordures ménagères résiduelles : Déchets collectés en mélange (poubelles ordinaire)

CS : Les collectes sélectives : Déchets collectés sélectivement soit en porte à porte, soit en apport volontaire (emballages, papiers, verre...)

OMA : Les ordures ménagères et assimilés : Ce sont les OMR et les CS produits par les ménages et les activités économiques collectés par le service public (hors déchets des déchèteries)

DAE : Les déchets d'activités économiques, tous les déchets qui ne sont pas des déchets ménagers au sens de l'article R. 541-8 du Code de l'environnement.

DIB : Déchets Industriels Banals, ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux perforants des patients en auto-traitement

PEBD : Polyéthylène Basse Densité, Matière plastique utilisée pour la fabrication de sacs, films, flacons souples, tubes, tuyaux...

PEHD : Polyéthylène Haute Densité, Matière plastique opaque utilisée pour la fabrication de bouteilles de lait, flacons de lessive, d'adoucissant...et peut être colorée.

PET : Polyéthylène Téréphtalate, Matière plastique transparente utilisée pour la fabrication de bouteilles d'eau, de boissons gazeuses, de vin, d'huile...et peut être teintée.

PVC : Polychlorure de Vinyle, Matière plastique transparente utilisée pour le conditionnement des eaux minérales plates...et peut être teinté.

PP: Polypropylène présent essentiellement dans les objets plus durs comme de la vaisselle en plastique, des récipients alimentaires réutilisables, des gourdes, les emballages de margarine...

PS : Polystyrène, Matière plastique transparente (cristal) utilisé pour la fabrication de barquettes, boîtes à œufs, caissette...

PSE : Polystyrène expansé, Matière plastique opaque utilisé pour la fabrication de calages de protection, barquettes...

Papier Mêlés (Gros de magasin) : mélange de papiers et cartons mêlés comprenant au maximum 40% de journaux et magazines.

LE TRAITEMENT DES DECHETS

ISD(U) : Installation de Stockage de Déchets (Ultimes)

CVED : Centre de Valorisation Energétique de déchets ménagers

PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur., il indique la quantité de chaleur lors de la combustion complète. En pratique, le PCI représente l'énergie qui se dégage au cours de la combustion, sa valeur indique si la combustion doit s'effectuer avec ou sans combustible d'appoint.

CSR : Combustibles Solides de Récupération, les déchets ménagers sont broyés et traités avec de la vapeur sous pression pour les stériliser. Principalement composés de la portion organique des déchets (papier, carton, textiles, bois) ils contiennent aussi beaucoup de plastiques mélangés.

LES PARTENAIRES

Un éco-organisme est une société de droit privé investie par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (**REP**), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.

La REP et les éco-organismes sont nés en réponse au besoin des entreprises de gérer leurs déchets, d'une part pour limiter leur pollution et d'autre part pour éviter le gaspillage des ressources naturelles.



Eco-Emballages a été créé il y a plus de 20 ans pour réduire l'impact des emballages sur l'environnement. Son rôle est d'organiser le dispositif national du tri et du recyclage. Ses missions consistent à mieux trier, recycler plus et réduire les

emballages ménagers.

Produits concernés : Les emballages



Ecofolio est l'éco-organisme des papiers qui finance et accompagne la collecte, le tri et le recyclage des papiers. L'Etat a donné comme objectif à Ecofolio de développer le recyclage des papiers pour atteindre 55% pour 2016.

Produits concernés : le papier



DASTRI est l'éco-organisme dédié aux Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux (DASRI). Il prend en charge l'obligation réglementaire des producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux de mettre en place et de financer la reprise des produits mis sur le marché une fois arrivés en fin de vie. Cette obligation ne concerne que les produits piquants, coupants, tranchants (PCT), produits par les patients en auto traitement (PAT).

Produits concernés : les Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux



Éco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics le 26 décembre 2012 créé à l'initiative de professionnels de l'ameublement afin de conduire la transition écologique de leur secteur. Il organise la filière de collecte, de recyclage et de réutilisation des meubles usagés.

Produits concernés : les meubles usagers



EcoDDS est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages agréé par les pouvoirs publics le 20 avril 2013. Il a été fondé par les principaux acteurs sur le marché de la fabrication et de la distribution de produits grand public concernés. Sa principale mission est d'organiser le fonctionnement et d'assurer la pérennisation de la filière Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

Produits concernés : déchets issus des produits d'entretien, jardinage, de bricolages des ménages...



L'éco-organisme du textile - du linge - de la chaussure

Eco TLC est une société privée à but non-lucratif agréé par les pouvoirs publics en 2009. Elle est née de la volonté des metteurs en marché, et fut créée en collaboration avec les acteurs de la filière pour proposer un cahier des charges adapté aux besoins de la filière. Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, il s'appuie sur l'ensemble des parties prenantes de la filière des Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC), du concepteur au recycleur.

Produits concernés : le textile, le linge et les chaussures



Créé en juillet 2005 par 35 producteurs et distributeurs, Eco-systèmes est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, depuis le 9 août 2006. Producteurs, distributeurs, collectivités locales, réseaux solidaires, prestataires logistiques et de traitement et enfin grand public : nombreux sont les acteurs qui interviennent dans la filière des DEEE. Il revient à Eco-systèmes d'organiser, de coordonner et d'animer tous ces intervenants pour développer un dispositif de collecte et de traitement performant en France.

Produits concernés : Appareils électriques et électroniques



Récyllum est l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées. Il est également agréé depuis le 15 août 2012 pour les équipements électriques et électroniques professionnels (DEEE Pro) du bâtiment, de l'industrie et du médical : matériels d'éclairage, de régulation et de contrôle, instruments de mesure, équipements médicaux....

Produits concernés : Les lampes



Corepile assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables depuis 2003.

Il a été agréé par l'Etat en 2010.

Produits concernés : les piles

LES FINANCES

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères



2016 en images



Juin 2016
Forum déchet
Rencontre interclasses liée aux
programmes pédagogiques



Juin 2016
Village du réemploi

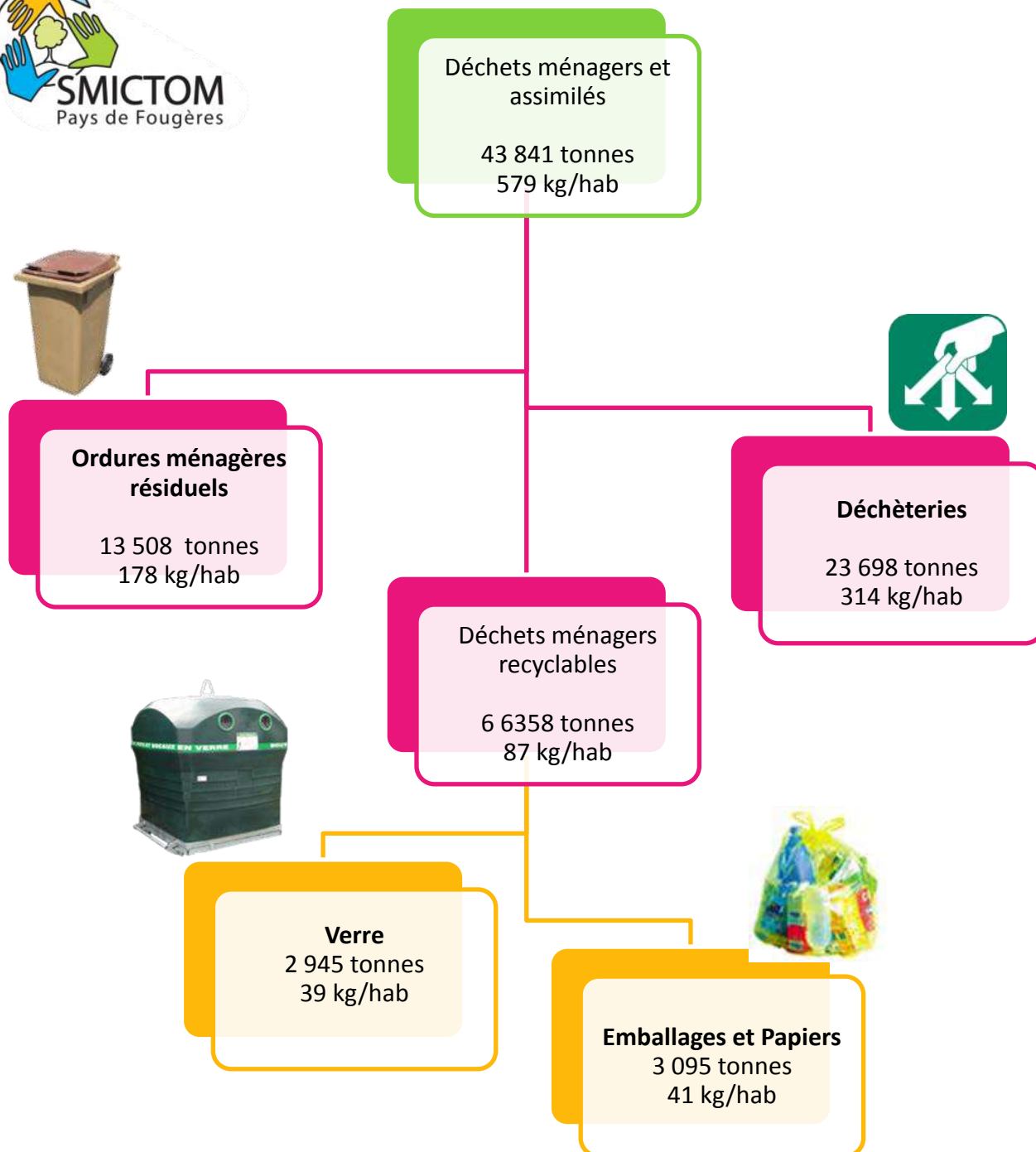


Mars 2016
Installations de bornes semi-
enterrées aux Cotterêts Forêt



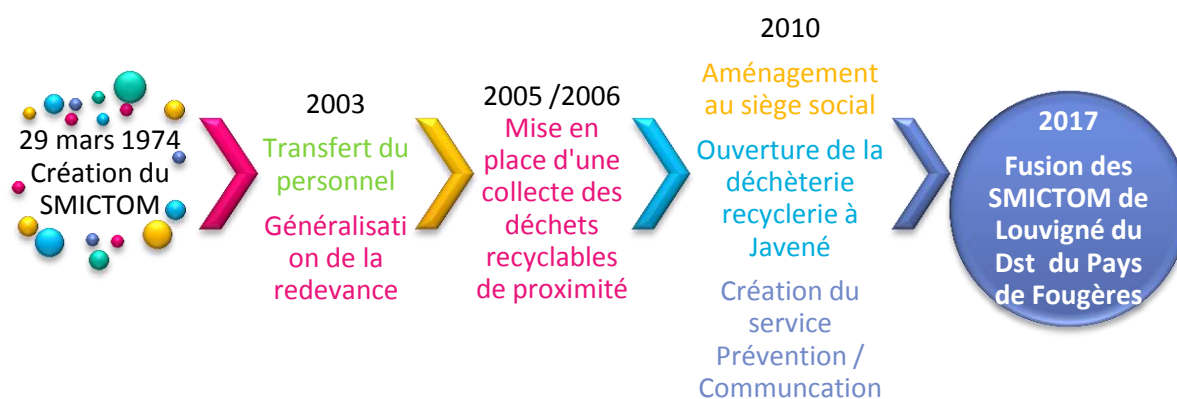
Décembre 2016
Mise en place de colonnes
papier sur le territoire

2016 en chiffres



Présentation

HISTORIQUE DE LA COLLECTIVITE

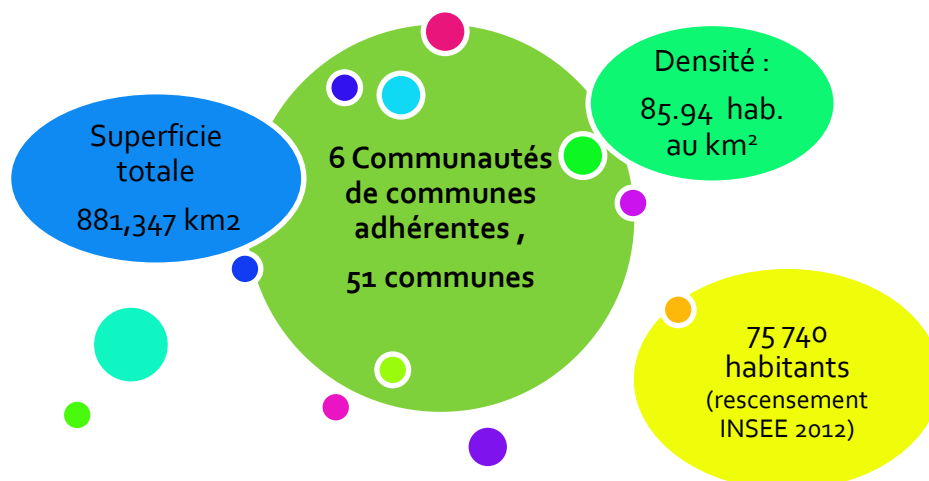


IDENTITE

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères



Adresse : ZA de l'Aumallerie- Allée Eugène Freyssinet – 35 133 Javené
Tél : 02.99.94.34.58 / Fax : 02.99.99.35.90
Courriel : accueil@smictom-fougères.fr
Site Internet : www.smictom-fougères.fr

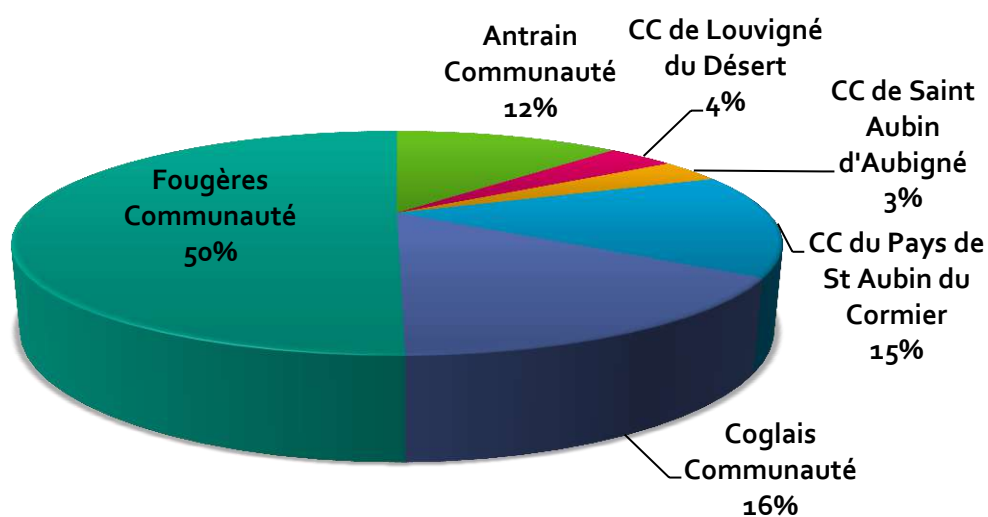


LE TERRITOIRE DU SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES



LA POPULATION

Répartition de la population (75 740 habitants) par communauté de communes :



Antrain Communauté	9251
ANTRAIN	1393
BAZOUGES- LA-PEROUSE	1877
CHAUUVIGNE	788
FONTENELLE	541
MARCILLE- RAOUL	833
NOYAL-SOUS- BAZOUGES	372
RIMOU	358
SAINT-OUEN- LA-ROUERIE	792
SAINT-REMY- DU-PLAIN	789
TREMBLAY	1508

Coglais Communauté	11899
BAILLE	312
LE CHATELLIER	377
COGLES	650
MONTOURS	1016
SAINT-BRICE- EN-COGLES	2752
SAINT- ETIENNE-EN- COGLES	1684
ST-GERMAIN- EN-COGLES	2053
ST-HILAIRE- DES-LANDES	993
ST-MARC-LE- BLANC	1288
SELLE-EN- COGLES	597
LE TIERCENT	177

CC de Saint Aubin d'Aubigné	2547
SENS-DE- BRETAGNE	2547

CC du Pays de St Aubin du Cormier	11263
LA CHAPELLE- SAINT- AUBERT	421
GOSNE	1728
MEZIERES- SUR- COUESNON	1378
ST-AUBIN-DU- CORMIER	3578
ST- CHRISTOPHE- DE-VALAINS	218
ST-GEORGES- DE-CHESNE	602
ST-JEAN-SUR- COUESNON	1072
ST-MARC-SUR- COUESNON	517
SAINT-OUEN- DES-ALLEUX	1312
VENDEL	437

CC de Louvigné du Désert	2717
POILLEY	397
ST-GEORGES- DE-R	1638
LE FERRE	682

Fougères Communauté	38063
BEAUCE	1214
BILLE	1030
LA CHAPELLE- JANSON	1343
COMBOURTILLE	578
DOMPIERRE- DU-CHEMIN	548
FLEURIGNE	1043
FOUGERES	19779
JAVENE	1914
LAIGNELET	979
LECOUSSE	2931
LE LOROUX	614
LUITRE	1301
PARCE	640
ROMAGNE	2154
ST-SAUVEUR- DES-LANDES	1442
LA SELLE-EN- LUITRE	553

Remarque : En 2016, la **population INSEE 2012** est prise en compte pour les calculs des équivalents par habitants soit **75 740 habitants** (ce qui correspond à la population contractuelle définie par Eco emballages pour le calcul des soutiens). De 2010 à **2013**, la population prise en compte était de 74 006 habitants.

LES MISSIONS

- Prévention des déchets
- Mise en place et entretien du parc de contenants en régie
- Gestion des 7 déchèteries et de la plateforme de déchets verts en régie
- Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables en régie
- Collecte des points d'apport volontaire par prestation de service
- Transfert des déchets par prestations de service
- Traitement, Tri et Valorisation des déchets ménagers et assimilés par prestations de service

L'ORGANISATION

Les élus

Le Comité Syndical

- est présidé par M. Olivier MOCE, assisté de 7 vice-présidents
- organe délibérant constitué de délégués des 51 communes adhérentes
- se réunit au moins une fois par trimestre

Le Bureau Syndical

- constitué du président de 7 vice-présidents élus par le Comité Syndical,
- possède des compétences déléguées par le Comité Syndical
- se réunit au minimum avant chaque Comité Syndical

Les Commissions

- constituées de délégués, membres désignés par le comité et conduites par un vice-président
- groupes de travail thématiques effectuant des propositions au président et au bureau

Les services

Le SMICTOM du Pays de Fougères **emploie 60 agents** au 31/12/2016 répartis dans les différents services.



LES EQUIPEMENTS

Un bâtiment administratif et technique



Le SMICTOM du Pays de Fougères a souhaité intégrer les notions de développement durable dans la réalisation du bâtiment administratif et technique :

- utilisation de matériaux recyclés ou recyclables
- impact environnemental du bâtiment limité
- bâtiment basse consommation et à énergie positive
- récupération des eaux de pluies
- ...

Une recyclerie



La recyclerie permet d'effectuer un tri supplémentaire. Des objets pouvant encore servir (quincaillerie, mobilier, petit appareil domestique, mercerie, jouets, jeux, outillage.....) ne sont plus jetés dans la benne tout-venant.

Ceci contribue à diminuer l'enfouissement.

Complémentaire à la déchèterie, la recyclerie mise à disposition par le SMICTOM est gérée par Emmaüs.

Une convention avec la DIRECCTE a été conclue pour la création d'un chantier d'insertion.

Elle se compose :

- d'un atelier de démantèlement
- d'un atelier de diagnostic pour l'électroménager. Ainsi peuvent être sélectionnés les équipements qui pourront être réparés.

Emmaüs a ainsi créé 10 postes en insertion avec le soutien de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et 1 poste de responsable autour de ce projet de réemploi.

7 déchèteries



Les déchèteries accueillent essentiellement les déchets des ménages. Elles acceptent également les déchets des artisans et commerçants sous certaines conditions techniques et financières. Les 7 déchèteries sont situées :

- ZA de l'Aumaillerie, à Javené
- ZI de Chedeville, à St Aubin du Cormier
- La Gare, à St Brice en Cogles
- La Janai, à Tremblay
- Les Vallées, à Bazouges la Pérouse
- La Rouelle, à Sens de Bretagne
- Rte de St Martin de Landelle, St Georges de Rt

Un quai de transfert



Le quai de transfert est un lieu de déchargement des camions de collecte des déchets ménagers résiduels et des déchets recyclables.

Ces déchets sont ensuite acheminés selon leur nature vers le centre de stockage ou le centre de tri.

La capacité maximum autorisée du site est de 125 Tonnes par jour.

Sa superficie est de 2 500 m².

L'installation est composée d'un quai de déchargement, de deux postes de vidage des déchets ménagers et d'un groupe hydraulique. Cette installation permet la présence permanente de semi-remorques à fond mouvant en attente sous l'un et l'autre des postes de chargement.

Une plateforme de stockage



La plateforme présente une superficie de 1000 m². Elle a pour objet de massifier les tonnages de déchets verts avant transfert vers la plateforme de compostage.

Le matériel



- 9 camions bennes de 16 m³, 2 camions bennes de 21 m³
- 1 micro-benne de 7 m³ pour la collecte des rues étroites
- 1 camion atelier pour les livraisons et réparations des bacs
- 1 camion plateau de 5 m³ pour l'entretien des déchèteries
- 1 chargeur, 1 chariot élévateur, 2 compacteurs
- 9 véhicules légers
- 376 conteneurs d'apport volontaire implantés sur le territoire
- 108 caissons pour la collecte des déchets en déchèteries



Prévention et communication

Le COMPOSTAGE

La Caravane Main Verte



La Caravane Main Verte est un outil pédagogique itinérant qui se déplace sur les communes pour échanger avec les habitants sur les enjeux et techniques du jardinage au naturel, du compostage des déchets organiques, du paillage au jardin avec les déchets verts. Elle comporte du matériel de jardinage, des ouvrages sur le jardinage et des outils pédagogiques. Chargée de sensibiliser le public à la qualité de l'eau, elle participe à la démarche de limitation de l'utilisation des produits chimiques au jardin.

Le SMICTOM du Pays de Fougères, dans le cadre de la prévention des déchets, contribue au financement de la « Caravane Main Verte » développée par le Réseau Education à l'Environnement du Pays de Fougères (REEPF) tout comme le SMICTOM de Louvigné du Désert, la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon.



Nombre de sorties de la Caravane Main verte en
2016

88

Nombre de communes concernées

22

Distribution de composteurs pour les particuliers



234 composteurs de 320 litres proposés par le SMICTOM ont été distribués sur l'année 2016.

A ce jour, sur l'ensemble du territoire, **5 264 composteurs** ont été mis en place par le SMICTOM depuis 2003, soit un **taux d'équipement de 15 % des foyers du territoire**.

La part de foyers compostant rencontrés en 2016 est de **46%**.

Lors de leur visite, les ambassadeurs questionnent les foyers compostant sur leur mode de compostage, les résultats sont les suivants :

Foyers déclarant composter en tas	Foyers déclarant composter en bac	Foyers déclarant donner tout ou partie de ses déchets fermentescibles à des animaux
42%	36%	22%

Mise en place de composteurs collectifs



Inauguration rue Duguay Trouin, juin 2016

En partenariat avec l'Association Familles Actives, au cours de l'année **2016**, **10 composteurs collectifs répartis sur 8 sites** ont été mis en place pour les habitants, à Fougères :

Rue Duguay trouin : 2 sites

Quartier des cotterêt / Forêts : 6 sites

Fin 2016: **57 sites de compostage collectif** étaient en fonctionnement sur tout le territoire, ce qui représente **867 foyers** (41% des foyers des quartiers concernés se sont engagés à composter leurs déchets fermentescibles).

LA CONSOMMATION COLLABORATIVE

Lutte contre le gaspillage alimentaire



Le SMICTOM accompagne les établissements volontaires offrant un service de restauration collective dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire.

L'action, commencée en 2015, se poursuit dans trois lycées et trois collèges

En partenariat avec plusieurs acteurs de cette thématique, le SMICTOM a créé un outil pédagogique « Du champs... à l'assiette » pour sensibiliser le public à ce sujet.



Les alternatives à l'achats

Une expérimentation de consommation collaborative a été lancée pour proposer une alternative à l'achat dans nos habitudes d'acquisition.

Cette opération a été développée en partenariat avec Fougères Habitat sur la Résidence du Nançon à Fougères.



Une étiquette a été élaborée pour permettre aux habitants d'identifier le matériel qu'ils proposent de prêter au sein de la résidence.



Inauguration « Avec mon étiquette, je prête ! » à la résidence du Nançon

Les manifestations

Type d'animation	Lieu	Nb de personnes sensibilisées
2 Trocs O'Livres	Partenariat avec les médiathèques de St Brice en Coglès et de St Aubin du Cormier	81



Atelier réparation vélo



Pour la 1^{ère} édition, organisation du **Village du Réemploi** lors de la fête de l'été avec Familles Actives au Centre Social le samedi 11 juin 2016. 14 partenaires (Caravane Main Verte, SEL de Fougères, Bébé Boutique, GEM, EMMAUS, L'artisan du Temps, Guillaume Strée, Quentin Meunier, Myriam Pellé, Lionel Prévost, Art'Récup, Mairie de Fougères, Fougères Habitat) se sont associés au SMICTOM pour l'évènement.

Le village était organisé en 4 zones :

- une **zone de gratuité** où **199kg d'objets ont été déposés, 77 kg ont trouvé une seconde vie** auprès d'autres usagers soit **61 % d'objets réemployés**.
- une zone initiation à la réparation,
- une zone petites et grandes expositions,
- une zone ateliers de création (ex : fabrication de porte-monnaie).

LA DANGEROUSITE DES DECHETS

Formation à l'utilisation de produits ménagers naturels



L'objectif est de diminuer l'utilisation par les usagers de produits toxiques industriels pour l'entretien ménagers à travers la promotion et l'enseignement de la fabrication de produits ménagers naturels.

2 formations ont été dispensées par les ambassadeurs lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, en partenariat avec le bar associatif « Bar d'A Côté ». De plus, le SMICTOM propose aux mairies de former les agents à ces pratiques, 6 agents de la commune de Romagné ont pu en bénéficier.

Les manifestations

Type d'événement	Nb d'animations réalisées	Type de public	Nb de personnes sensibilisées
Fête de la nature Bazouges la Pérouse	Démonstration de fabrication de produits ménagers naturels Communication sur la dangerosité des produits dangereux Prévention et Tri des déchets	Grand public	100
Fête de la nature St Germain en Coglès	Démonstration de fabrication de produits ménagers naturels Communication sur la dangerosité des produits dangereux Prévention et Tri des déchets	Grand public	60



Type d'animation	Lieu	Nb de personnes sensibilisées
2 ciné-débats	Cinéma Le Mauclerc de St Aubin du Cormier avec le film « Demain » Cinéma Le Club de Fougères avec le film « Trashed »	108
2 Ateliers « Fabrication de Produits Ménagers au Naturels »	Partenariat avec le Bar d'A Côté de St Aubin du Cormier	19

L'OPTIMISATION DU TRI

La sensibilisation

Fiesta Tri



Les ambassadeurs mènent également des actions de prévention des déchets dans plusieurs domaines avec la mise en place et/ou l'optimisation du tri des déchets :

- Dans les établissements communaux et publics (salle des fêtes, salle de sport, ESAT, école...).
- Lors de manifestations ponctuelles (sportives, culturelles, kermesses,...).

Ce projet a également pour objet de proposer des solutions pour réduire la production de déchets lors de ces événements (location de vaisselle, Eco-cup).

Ainsi, les communes de Beaucé, Billé, Saint Marc le Blanc et la CCI Saint Malo -Fougères ont pu bénéficier d'un diagnostic et/ou d'une mise en place d'affichage pour optimiser le tri. Des points tri ont été mis à disposition lors de quatre événements.

Trions Plus



Une campagne de communication et de prévention en habitat collectif « Trions plus » a été expérimentée sur deux résidences de Fougères : rues Joseph Tropée et Bois Guy.

Suite à un état des lieux des locaux poubelles, une signalétique plus adaptée a été développée et une sensibilisation en porte à porte auprès des usagers a été réalisée.

A l'origine **plus de 50%** des sacs jaunes étaient refusés à la collecte lié aux erreurs de tri.

Après un suivi en mars 2017, une amélioration de la qualité du tri a été observée.

Ces 2 sites sont passés à plus de **50% de sacs correctement triés** suite à la sensibilisation des ambassadeurs en porte à porte.

Sensibilisation auprès des scolaires



Ces programmes permettent la mise en place d'actions concrètes pour la réduction et la valorisation des déchets à l'échelle des établissements scolaires.

Ces programmes financés par le SMICTOM sont mis en œuvre par l'équipe des animateurs environnement de l'Association Familles Actives au Centre Social.

Nombre de classes ayant participé à un programme pédagogique « déchets »	Nombre de communes concernées	Nombre d'élèves sensibilisés
22	17	460

Ces programmes se sont clôturés par un temps fort intitulé « Forum déchets » organisé sur la commune de Saint-Georges-de-Reintembault. L'objectif était de valoriser les travaux et les actions menés lors des programmes pédagogiques dans les classes de cycle 3.



Forum programmes pédagogiques « déchets » à Saint-Georges-de-Reintembault

Sensibilisation autres publics

Type de public	Nb de personnes sensibilisées
Etudiants infirmiers,	150
Collégiens Jeanne d'Arc	32
Etudiants CCI St Malo-Fougères	120
Jeune public Tournoi de foot Union Sportive du Coglais	370

La communication de proximité



Les ambassadeurs rencontrent individuellement les foyers du territoire. Ils leurs présentent les consignes de tri et proposent des méthodes de réduction des déchets : compostage, broyage/paillage, achats limitant les emballages...

Nombre de communes visitées par les ambassadeurs en 2015	Population totale des communes visitées, en nombre de foyers	Taux de contact moyen
14	6 622	80%

Suivi qualité des sacs jaunes

Concernant le tri des déchets, pour la totalité des communes visitées, un échantillon de sacs jaunes est prélevé puis caractérisé par les ambassadeurs avant et après leur passage. Les résultats de ces caractérisations sont les suivants :

Bilan 2016	Avant le passage des ambassadeurs, en %	Après le passage des ambassadeurs, en %
Taux de refus moyen	14.9%	10.7%

Communiquer directement auprès des usagers contribue à faire diminuer le taux de refus entre 2 prélèvements. Un rappel régulier des consignes permet de maintenir ce taux dans le temps et de continuer à le faire reculer.

Le changement des consignes de tri

Dans le cadre du changement des consignes de collecte du papier au 1er janvier 2017, les ambassadeurs sont allés à la rencontre de chaque foyer du territoire.

La remise d'un sac de pré collecte réutilisable en porte à porte associée à une sensibilisation, a été réalisée au cours du dernier trimestre 2016.



Nb de communes visitées par les ambassadeurs	Nb de foyers sensibilisés aux nouvelles consignes de tri	Taux de contact moyen
51	26 972	82 %

Les Stop Pub



Relevé des « stop-pub » apposés sur les boîtes aux lettres du territoire : **11% des foyers du territoire en sont équipés.**

Ce chiffre est en hausse, la prévention des déchets papiers grâce au STOP PUB séduit de plus en plus d'habitants.

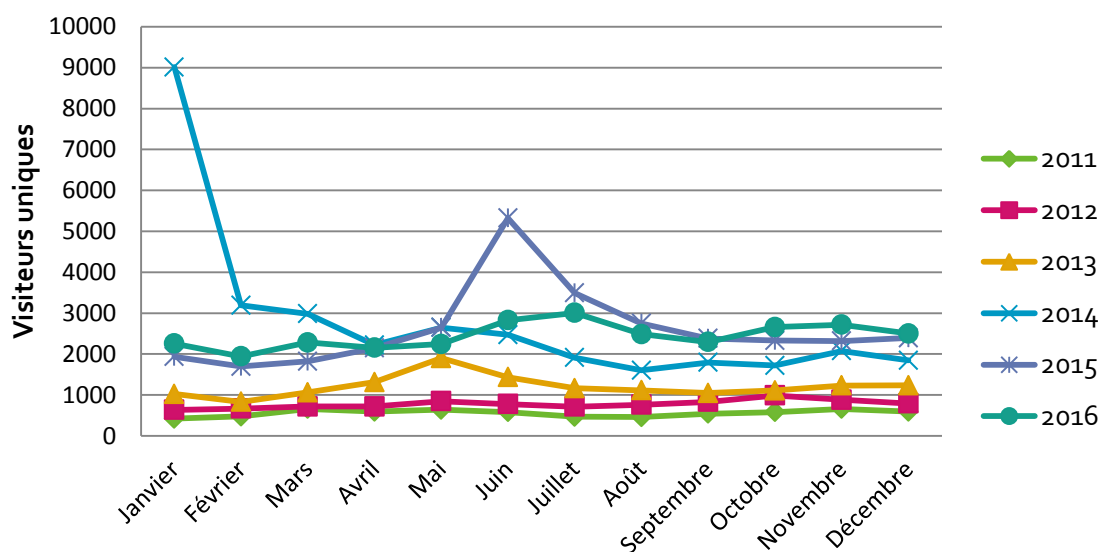
Lors du passage des ambassadeurs, **23%** des foyers ont voulu s'équiper d'un « stop-pub »

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Le site Internet du SMICTOM

Accessible depuis septembre 2010, le site Internet du SMICTOM du Pays de Fougères connaît une constante augmentation de sa fréquentation. Le tableau présente le nombre de visiteurs recensés sur le site Internet au cours de l'année 2016, en comparaison avec les années précédentes.

Nombre de visiteurs par mois



Les 3 pages ayant reçues le plus de visites pour l'année 2016 sont les suivantes :

- Horaires des déchèteries
- Demande de carte d'accès en déchèterie
- Démarche pour payer en ligne



Le contrôle d'accès en déchèterie et les demandes de cartes en lignes ont fait augmenter de façon considérable la fréquentation du site.

La **possibilité de paiement en ligne** est responsable d'une partie du trafic au printemps, comme en témoignent les statistiques sur la fréquentation du site

Editions de support de communication



Les supports de communication sont accessibles sur le site internet du SMICTOM dans la rubrique « Les publications ».

- **Mémo-tri** : 38 000 exemplaires avec nouvelles consignes de tri – septembre 2016
- **Dépliants Recyclum** : 2 000 ex – mars 2016
- **Dépliants containers enterrés** : 600 ex – mars 2016
- **Dépliants « Nouveaux arrivants »** : 250 ex – mars 2016
- **Lettre de Valoriz**, le journal semestriel du SMICTOM : 37 250 ex. imprimés pour chacune des distributions de mai et novembre 2016



- **Livret mémo-tri projet « Trions + » dans les habitats collectifs** : 250 ex – avril 2016
- **Rapport d'activité** : 80 ex – mai 2016
- **Supports campagne de communication papier** : 37 135 documents - septembre 2016
- **Cartes de vœux** : 220 cartes imprimées - décembre 2016

- **Presse locale**



- **Panneaux compostage collectif** : 30 exemplaires – novembre 2016
- **Composteurs collectifs** : 10 - mars 2016 et 20 – novembre 2016
- **Banderolle SMICTOM** : 1 – juin 2016
- **Autocollants « SMICTOM »** : 50 – mars 2016
- **Panneaux déchèterie** : 11 panneaux – avril 2016
- **Sacs de précollecte papiers** : 36 700 – mai 2016



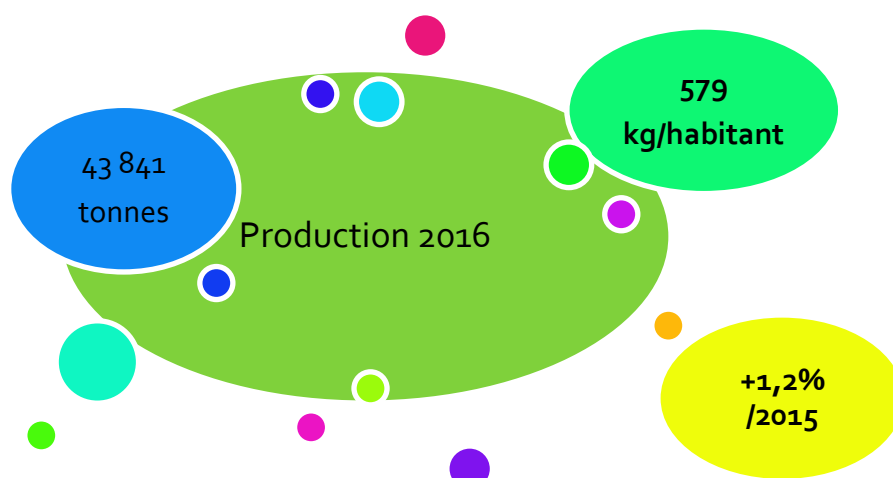
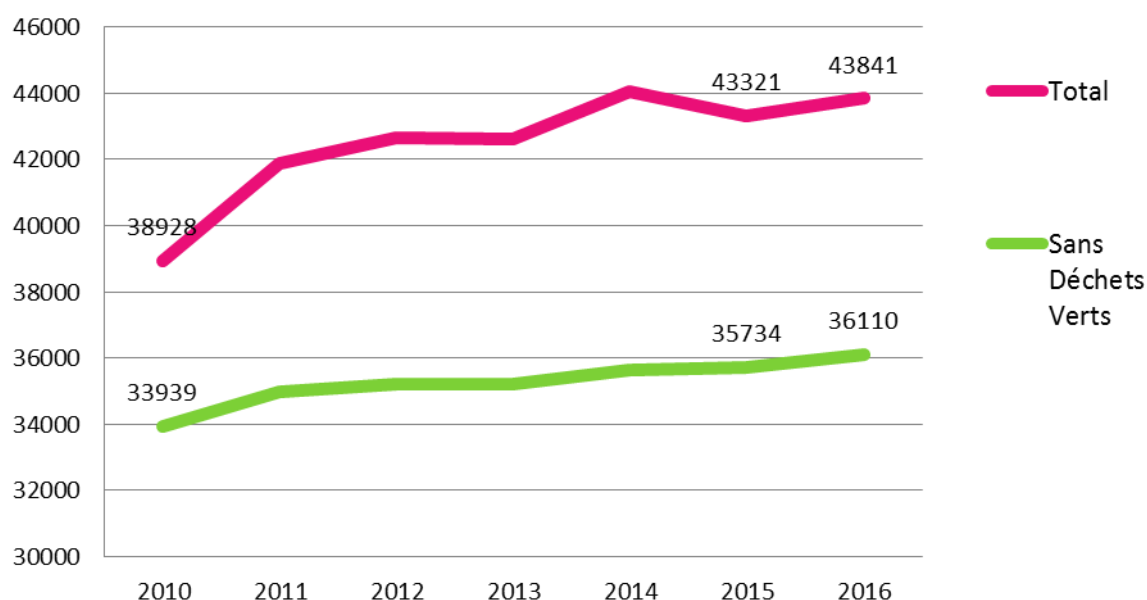


Les indicateurs techniques

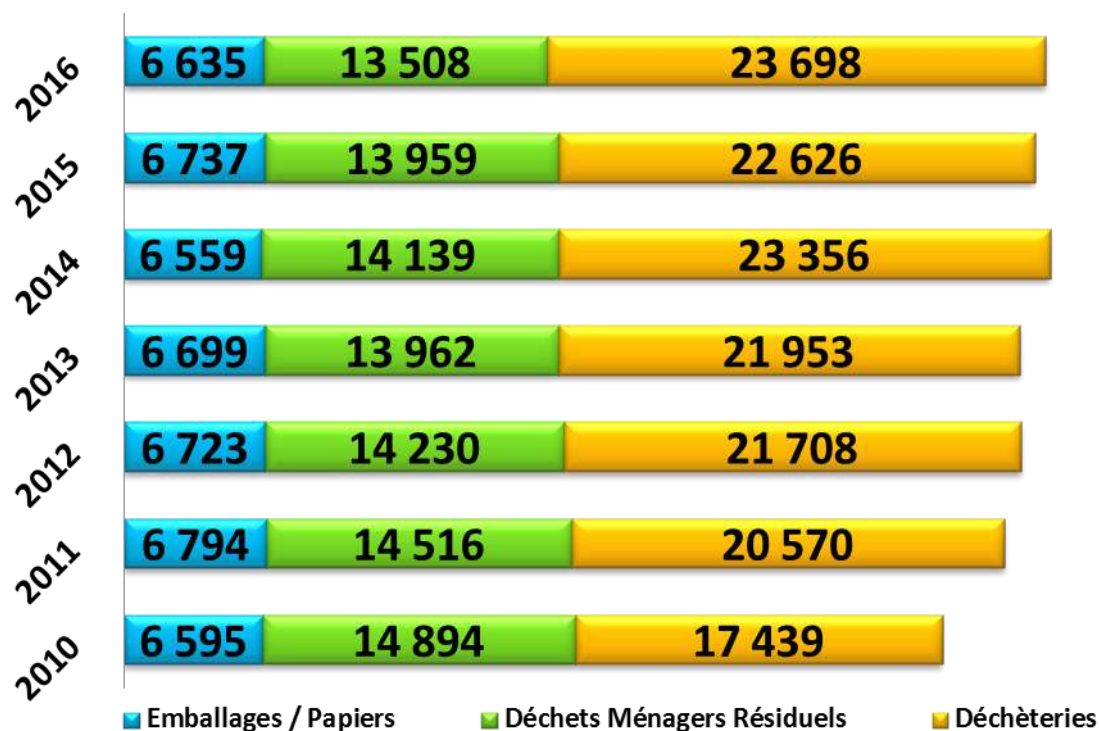
La quantité globale de déchets collectés et traités sur le territoire du SMICTOM du Pays de Fougères est en hausse pour l'année 2016, et représente **579 kilogrammes par habitant**, soit 7 kg de plus par habitant par rapport à 2015.

Ceci s'explique par une augmentation des apports en déchèteries (+4,7%). Les tonnages collectés de déchets recyclables (collecte des sacs jaunes, du verre et du papier) et des déchets ménagers résiduels sont en baisse (respectivement -1.5% et -3.2%).

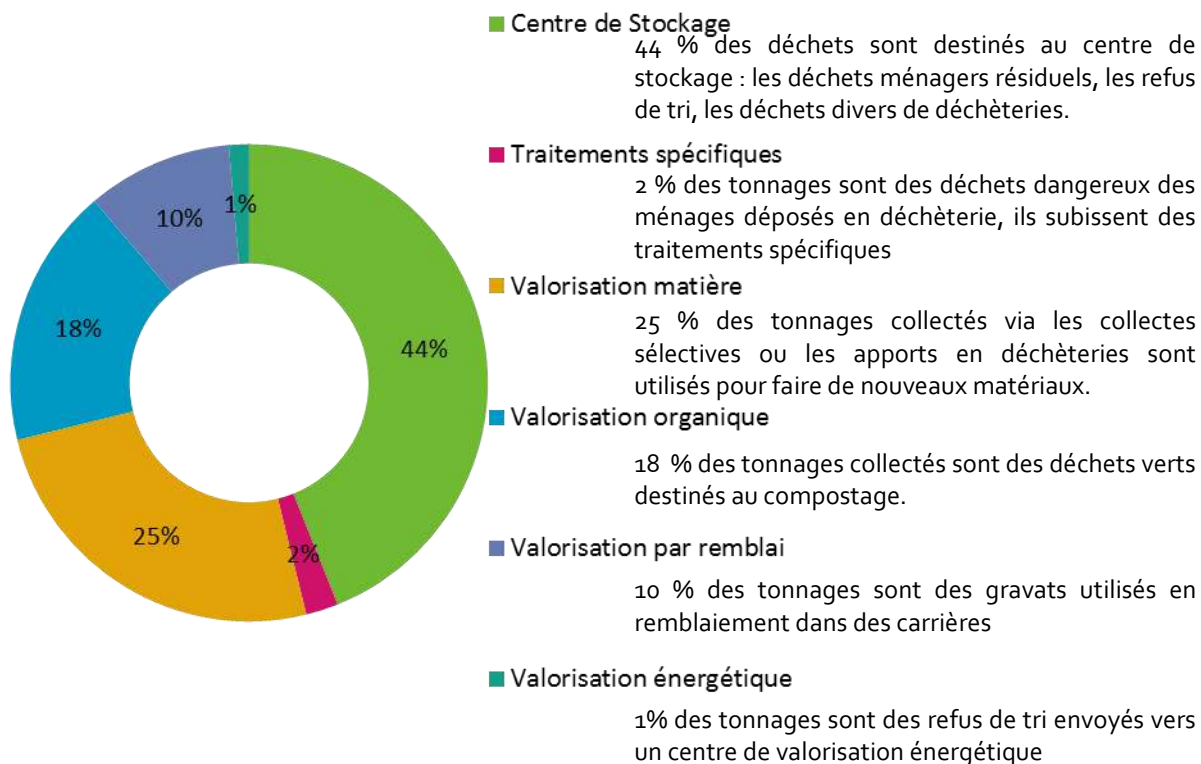
Evolution des collectes en tonne



Evolution de la collecte de déchets en tonne



Valorisation : 54 % des tonnages collectés sont valorisés.

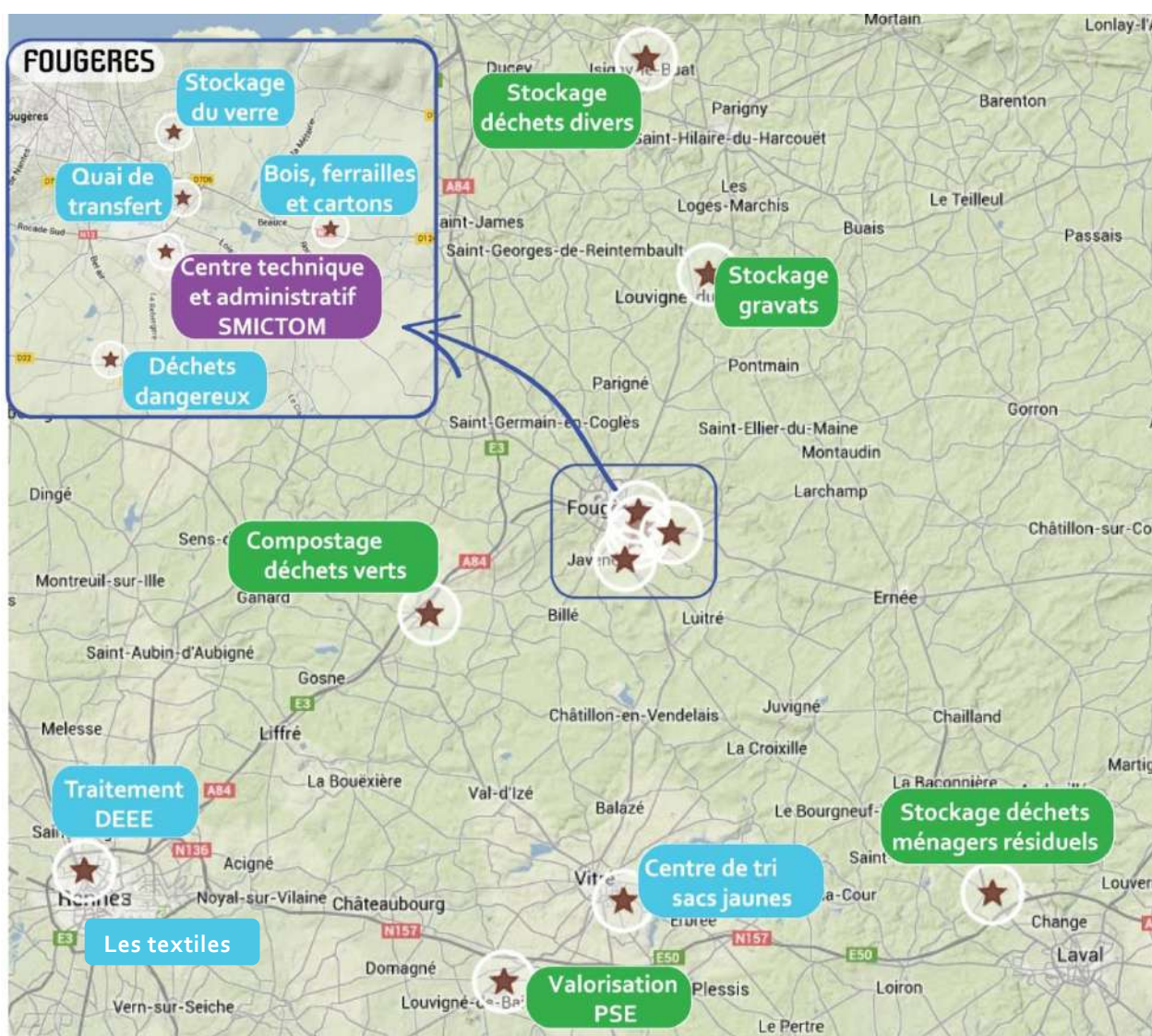


DESTINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La destination des déchets collectés diffère selon leur nature :

Après tri et/ou démantèlement les déchets sont acheminés, selon leur nature, vers des sites de valorisation

Destination finale



TONNAGES ET FLUX



Déchets ménagers résiduels

13 508 tonnes
178 kg/habitant



Déchets recyclables

6 635 tonnes
88 kg/habitant



Verre

2 945 tonnes
39 kg/hab.



Papier

258 tonnes
3,5 kg/hab.



En sacs jaunes

3 358 tonnes
44 kg/hab.



Erreurs de tri

595 tonnes
8 kg/hab.



Papier

1 486 tonnes
20 kg/hab.



Acier

157 tonnes
2 kg/hab.



Aluminium

11 tonnes
0,15 kg/hab.



Sacs jaunes

60 tonnes
0,85 kg/hab.



Flaconnages

387 tonnes
5 kg/hab.



Papiers et cartons mêlés

439 tonnes
6 kg/hab



Cartonnettes

465 tonnes
6 kg/hab.



Briques alimentaires

91 tonnes
1.2 kg/hab.



Dans les 7 déchèteries

23 698 tonnes
313 kg/hab.



Végétaux

7 731 tonnes
102 kg/hab.



Déchets électriques

791 tonnes
10,5 kg/hab.



Déchets dangereux

173 tonnes
2,2 kg/hab.



Bois

2 980 tonnes
39 kg/hab.



Ferrailles

776 tonnes
10 kg/hab.



Cartons

707 tonnes
9 kg/hab.



Non-recyclable

5 530 tonnes
73 kg/hab.



Gravats

4 323 tonnes
57 kg/hab.



Déchets amiantes

226 tonnes
3 kg/hab.



Polystyrène

17 tonnes
0,2 kg/hab.



Piles

8,8 tonnes
0,1 kg/hab.



Radiographies

0,4 tonne
0,006 kg/hab.



Mobilier

444 tonnes
5,8 kg/hab.



Cartouches

0,897 tonne
0,01 kg/hab.

Les collectes spécifiques



Recyclerie, par Emmaüs

188 tonnes
2,5 kg/hab.



Textile, via « Le Relais »

346 tonnes
4,6 kg/hab.

LA PRECOLLECTE

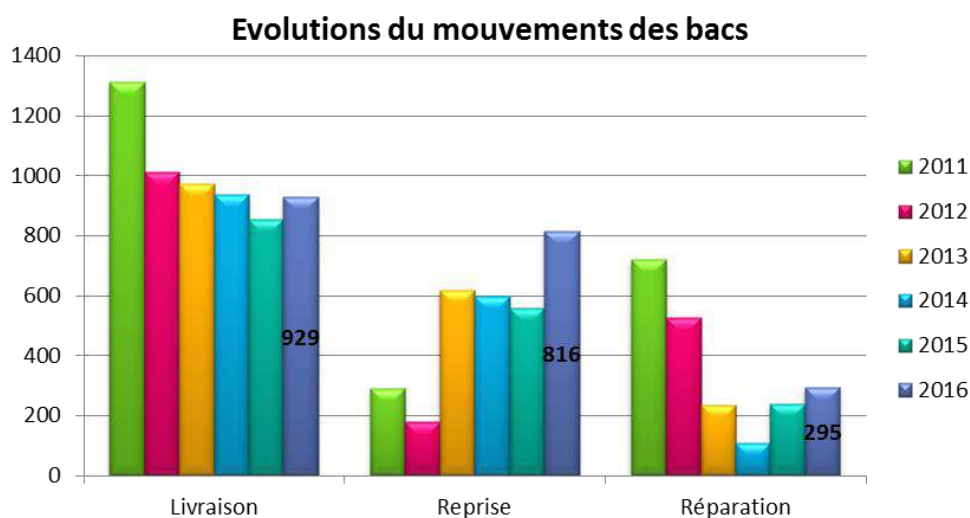
Le bacs de déchets ménagers résiduels

Le volume des bacs est défini en fonction du nombre de personnes au foyer.



Nombre de personnes au foyer	Volume du conteneur
1 à 4 personnes	140 l
7 et 8 personnes	240 l
9 à 11 personnes	340 l
5 et 6 personnes	180 l
12 à 15 personnes	660 l
15 à 18 personnes	750 l

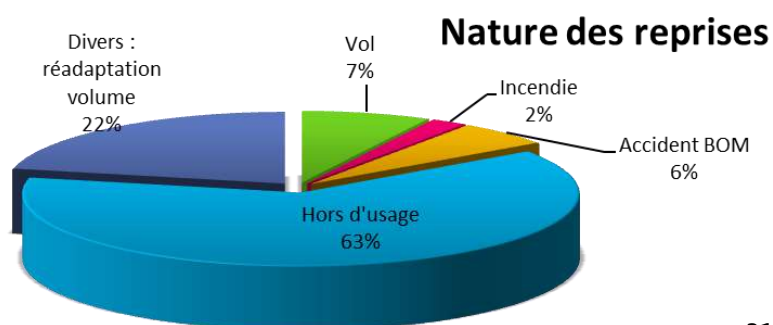
En 2016, 929 bacs ont été livrés dont 625 bacs individuels et 277 collectifs.



La gestion du parc des bacs est réalisée par le SMICTOM.

Trois types d'interventions sont réalisées : les livraisons, les reprises de bacs et les réparations.

En 2016, 929 bacs ont été livrés, 295 bacs réparés et 816 bacs repris.



Les conteneurs d'apport volontaire



La **collecte du verre** est effectuée au moyen de conteneurs : **196 conteneurs** sont répartis sur le territoire, ce qui correspond à 1 conteneur d'apport volontaire pour 386 habitants.

- **39 kg/hab.** de verre collecté en 2016.



Depuis 2010, **14 conteneurs** pour la **collecte des papiers** ont été mis en place afin de permettre aux usagers le déstockage en masse de tous leurs papiers.

- **3,5 kg/hab.** de papiers collectés en 2016

Pour accompagner le développement de la collecte de papier en apport volontaire, 145 conteneurs supplémentaires ont été mis en place au cours du mois de décembre.

Le parc installé au 31/12/2016 est composé de **159 bornes d'apport volontaire pour le papier**, soit un conteneur pour 476 habitants.

Les sacs jaunes



Les sacs sont distribués par les ambassadeurs du tri, ou ils peuvent être retirés :

- A la Mairie de votre domicile (hors Fougères) ;
- A Familles Actives au Centre Social, 1 Boulevard de Groslay, à Fougères ;
- A la Mission Locale, Aux "Ateliers", 9 rue des Frères Déveria, à Fougères ;
- A l'Office du Tourisme de Fougères, 2 rue Nationale, à Fougères ;
- Au CCAS, 88 rue de la Forêt, à Fougères ;
- Au SMICTOM du Pays de Fougères, ZA de l'Aumallerie à Javené

Ils sont constitués de matériaux recyclés et sont recyclés. Leur contenance de 50 litres correspond à une production hebdomadaire d'un foyer de 4 à 5 personnes.

En 2016, 1 750 000 sacs ont été distribués sur le territoire du SMICTOM du Pays de Fougères.

LA COLLECTE

La collecte des déchets s'effectue sur 5 jours du lundi au vendredi. Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivant le jour férié sont décalées d'une journée (jusqu'au samedi).



Collectés 1 fois par semaine



Collectés en moyenne 1 fois par semaine

- 175 015 km ont été parcourus pour collecter les bacs
- 151 449 km ont été parcourus pour collecter les sacs jaunes
- 27 607 km ont été parcourus pour collecter les conteneurs d'apport volontaire

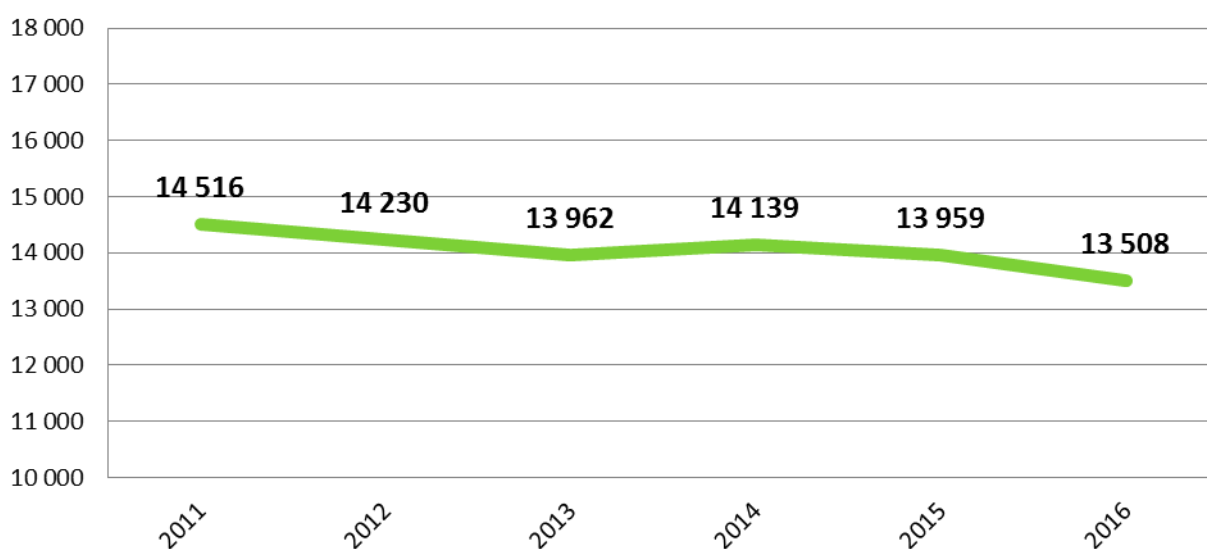
LE TRAITEMENT

Le traitement des déchets ménagers résiduels

Les déchets ménagers résiduels et assimilés collectés par les camions bennes du SMICTOM sont vidés au quai de transfert. Ils sont ensuite acheminés via le transporteur GELIN, vers le Centre de Stockage des Déchets de Classe II exploité par la société SECHE situé à Changé (53).

- 41 806 Km ont été parcourus pour le transfert de nos déchets ménagers résiduels.

Evolution de production de déchets ménagers résiduels en tonne

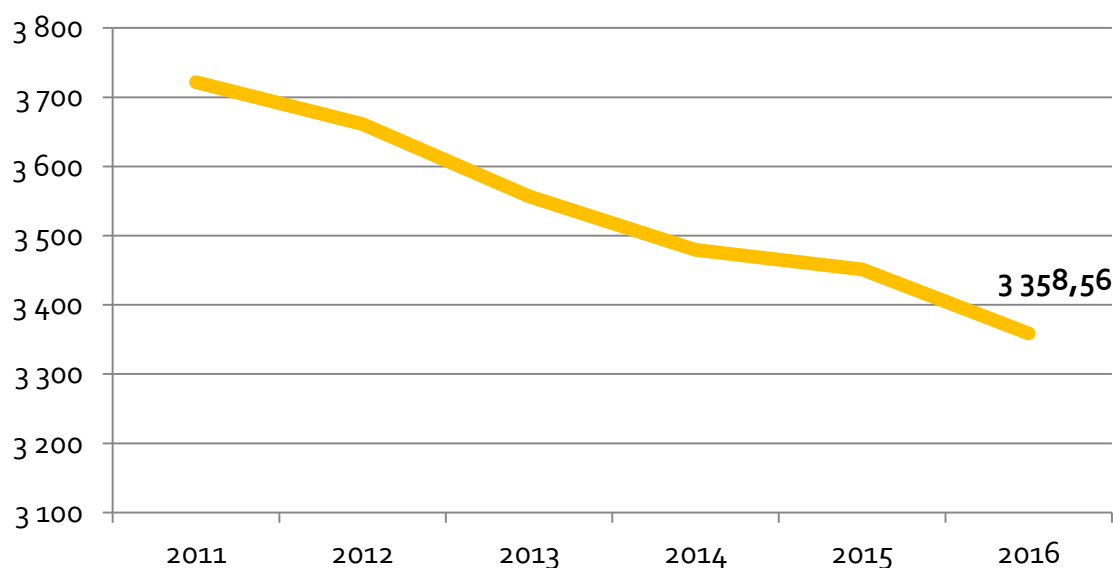


Le tri des déchets recyclables

Les déchets recyclables collectés par les camions bennes du SMICTOM sont vidés au quai de transfert. Ils sont ensuite acheminés, par la société GELIN en caisson majoritairement, vers le Centre de Tri des Déchets exploité par SITA situé à Vitré (35).

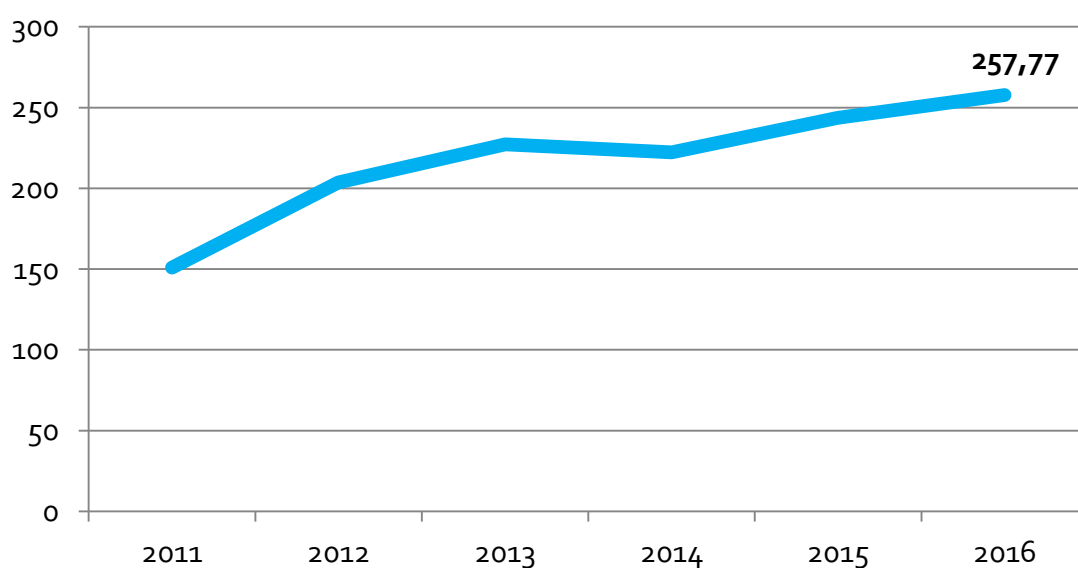
- 44 044 km ont été parcourus pour le transfert des déchets recyclables en sacs vers le centre de tri.

**Evolution des collectes de déchets recyclables en sac
en tonne**



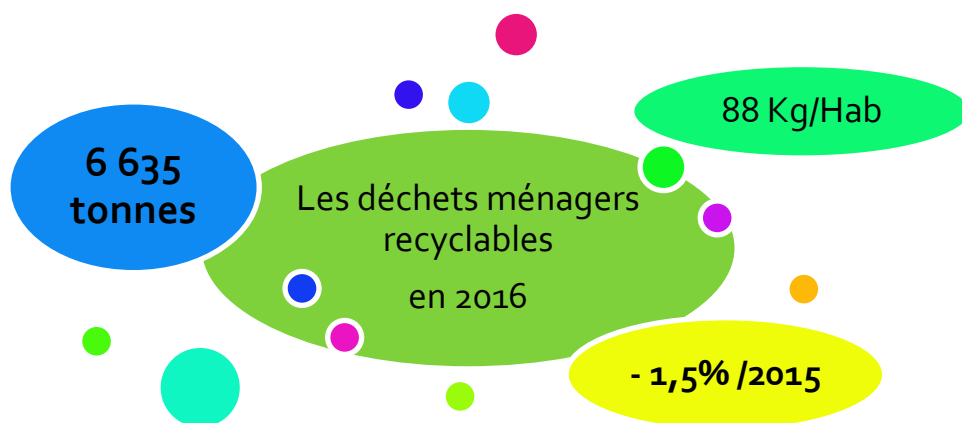
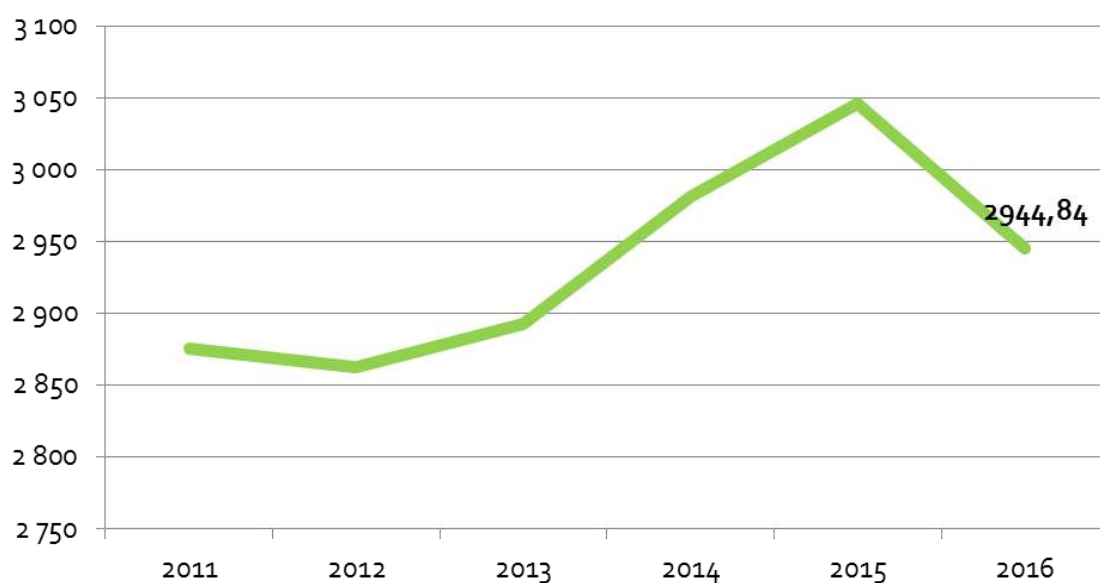
Le papier collecté en apport volontaire est acheminé directement au centre de tri.

**Evolution des collectes de papiers en apport volontaire
en tonne**

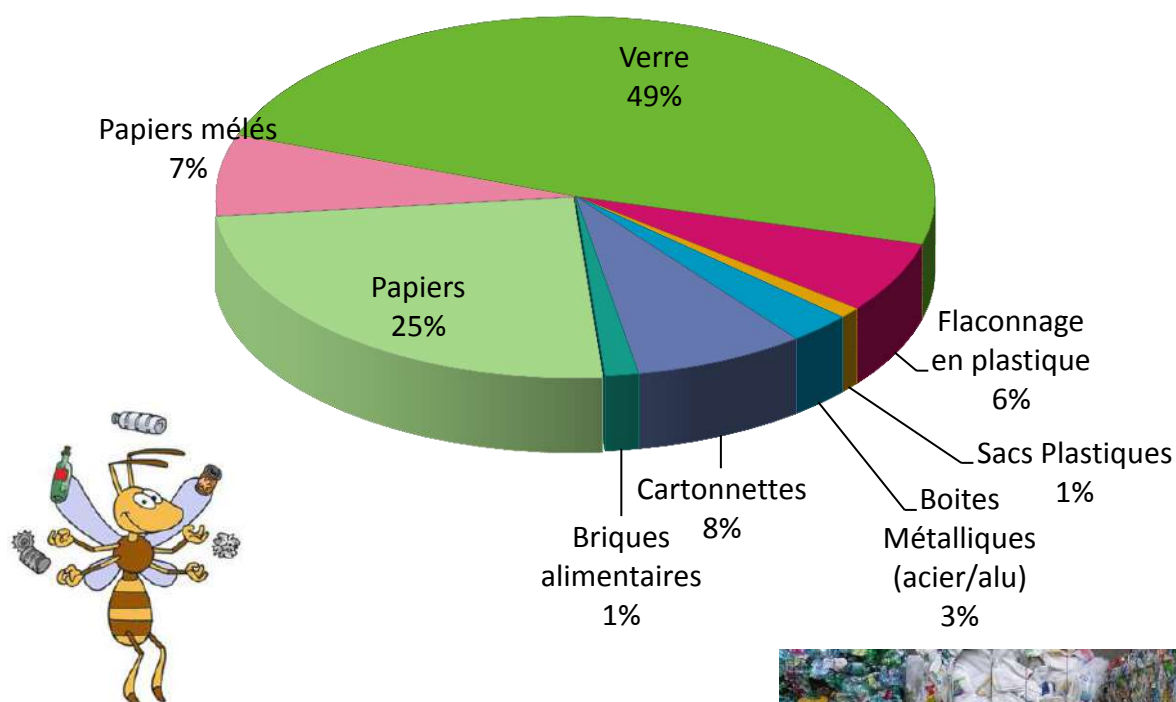


Le verre, après collecte, est vidé sur une plateforme avant rechargement vers les repreneurs.

Evolution des collectes de verre en apport volontaire en tonne



Répartition des tonnages recyclés



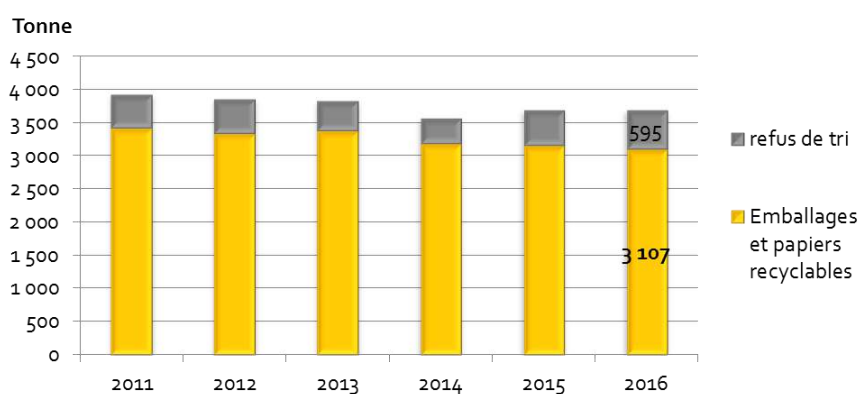
Les déchets recyclables sont ensuite envoyés vers des usines de recyclage.

Type de déchet	Lieu
Flaconnage plastique	VALORPLAST (20 usines : 87 % France, 13% en Europe)
Acier	Bonneuil sur Marne (59), Dunkerque (20), Olaberria (ESP)
Aluminium	Stains (93), Saulnes (54)
Briques alimentaire	KREUZAN (Allemagne)
Cartonnettes	Descartes (37)
Sacs jaunes	VALORPLAST (20 usines : 87 % France, 13% en Europe)
Papiers et cartons mêlés	Saicca (Espagne)
Papier	Golbey (88)
Verre	OI Manufacturing (Reims 51)

Les refus de tri

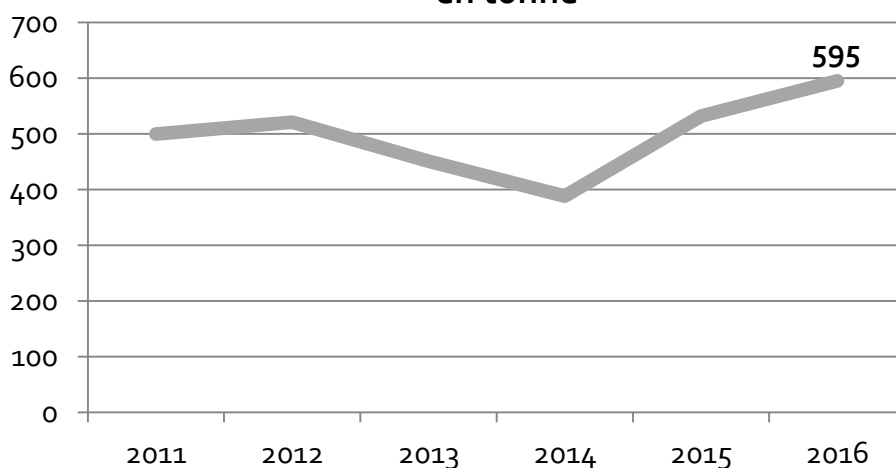


Les déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri rendant impropre la valorisation du flux, sont appelés des **refus de tri**.



Les refus de tri en 2016 représentent de **7,86 kg/hab/an**, soit 16 % de déchets non recyclables collectés dans les sacs jaunes.

Evolution des refus de tri en tonne

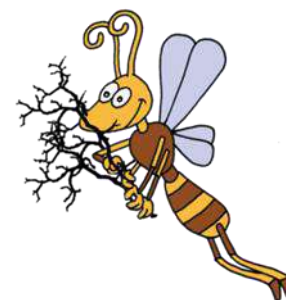
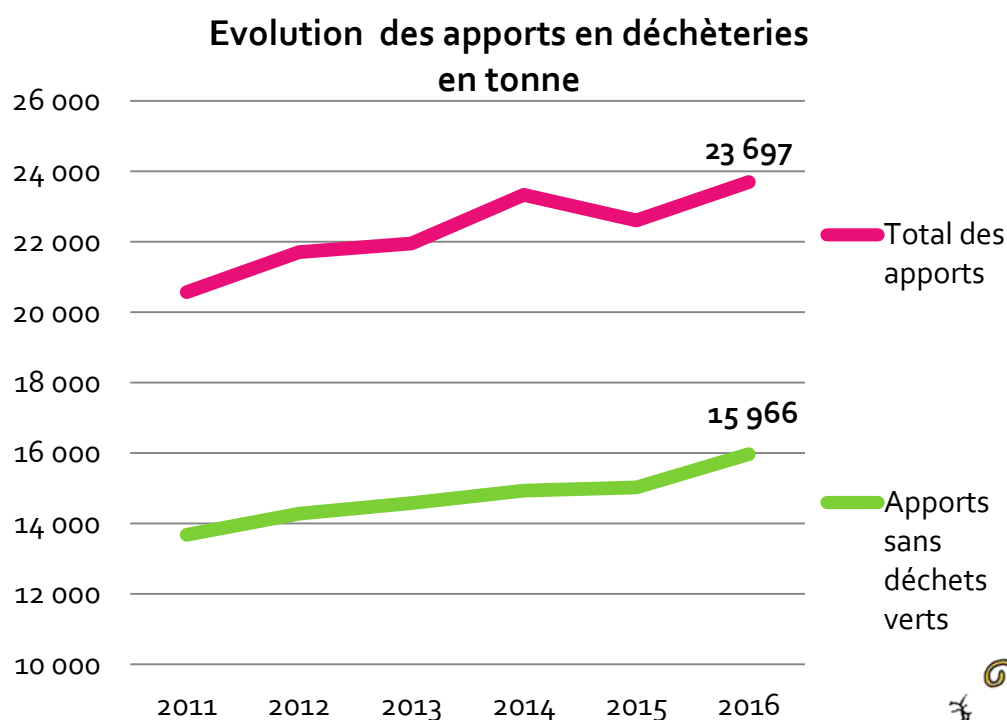


Les refus de tri sont envoyés vers **des centres de valorisation énergétique** de NOVERGIE à Vitré (35) et SMECO à Pontmain (53).

LES APPORTS EN DECHETERIES

Les 7 déchèteries sont exploitées par le SMICTOM du Pays de Fougères, le gardiennage est assuré en régie, le transfert des déchets est assuré par un prestataire.

Les déchèteries accueillent essentiellement des déchets des particuliers ne pouvant être ramassés par le système de collecte classique. Elles acceptent également les déchets des artisans et commerçants sous certaines conditions techniques et financières.

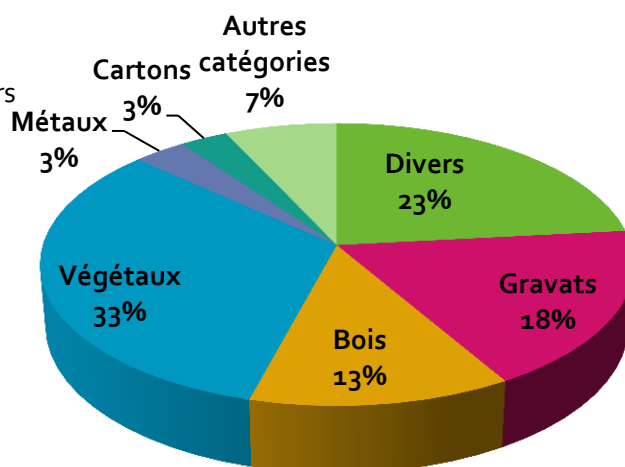


14 sortes de déchets sont triées en déchèteries.

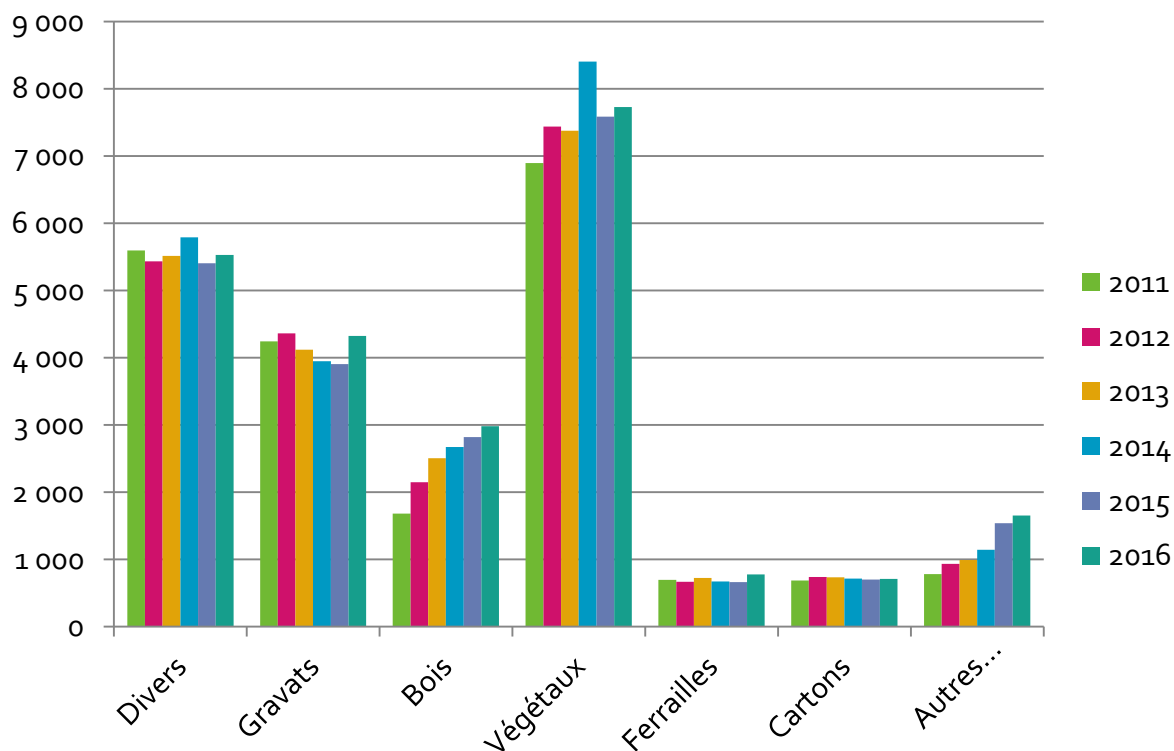
- Les non-recyclables : Tout Venant/ divers
- Les gravats
- Le bois
- Les végétaux
- Les cartons
- Les métaux

- Les autres catégories :
 - Le mobilier
 - Le polystyrène
 - Les cartouches d'encre
 - Les lampes
 - Les appareils électriques de froid, gros électroménagers, petits appareils, écrans
 - Les déchets dangereux des ménages, solvants, diluants, huile de vidange, huile de friture
 - Les batteries, piles et accumulateurs
 - Les clichés radiologiques

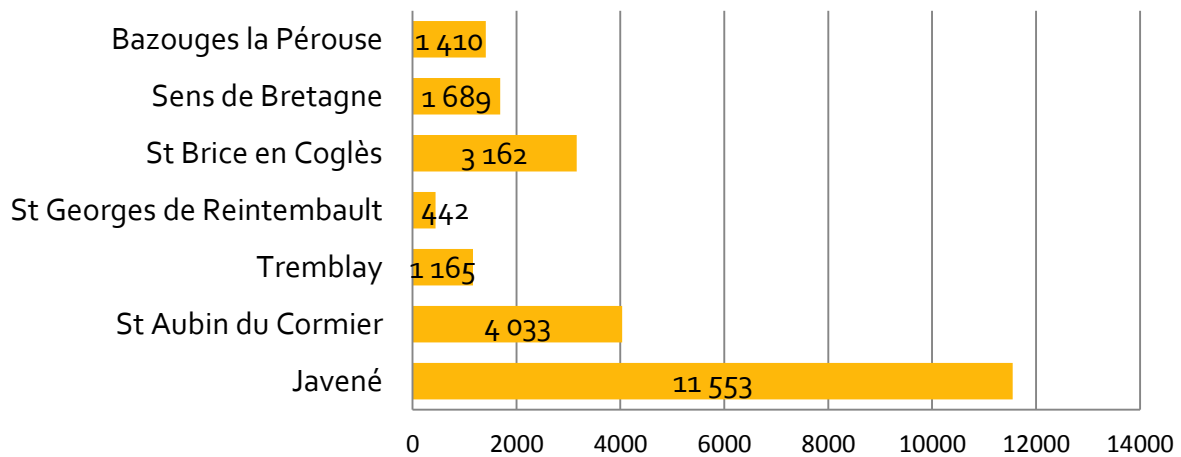
Répartition par catégorie de déchets



Evolution par catégorie de déchets en tonne

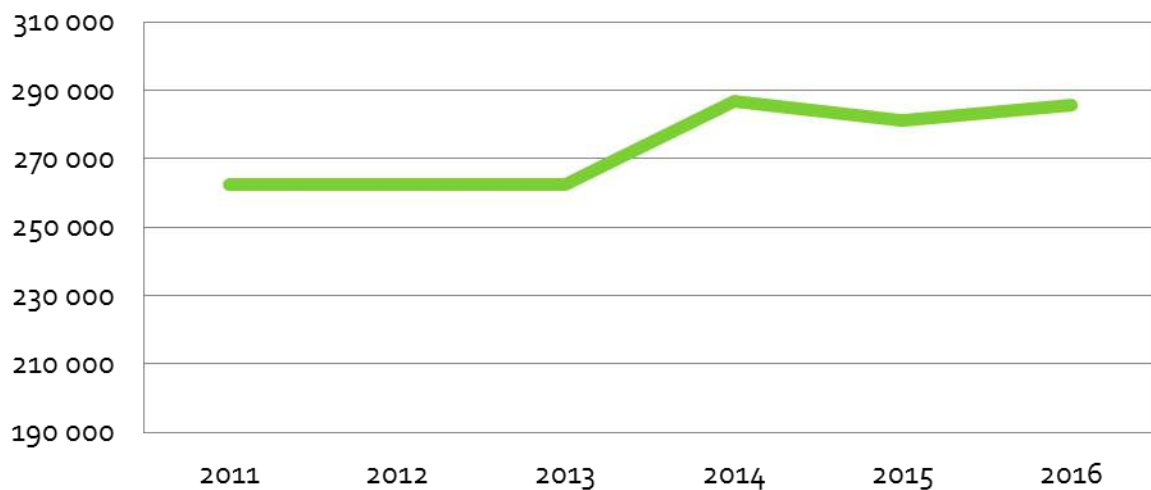


Tonnage par déchèterie

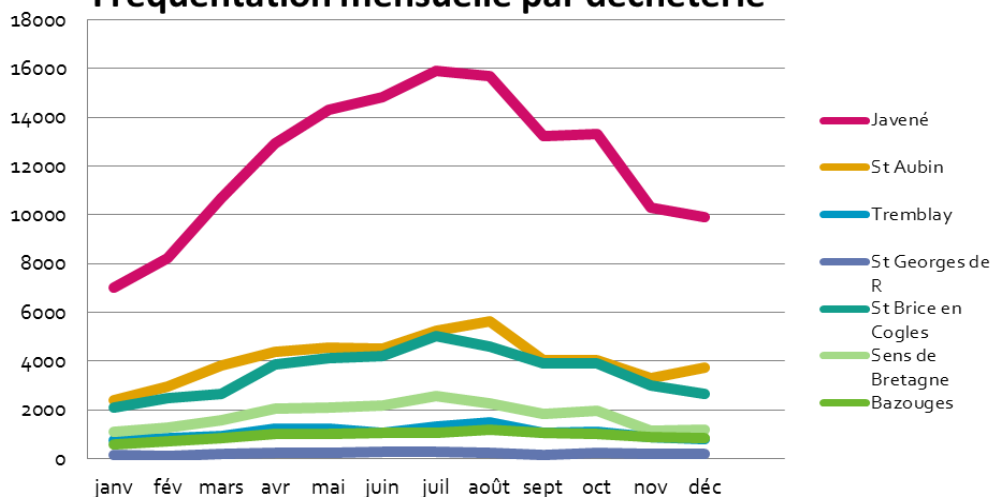


En 2016, **285 664 personnes** sont venues en déchèteries, soit une augmentation de la fréquentation de 2 % par rapport à 2015.

Evolution de la fréquentation sur les déchèteries



Fréquentation mensuelle par déchèterie

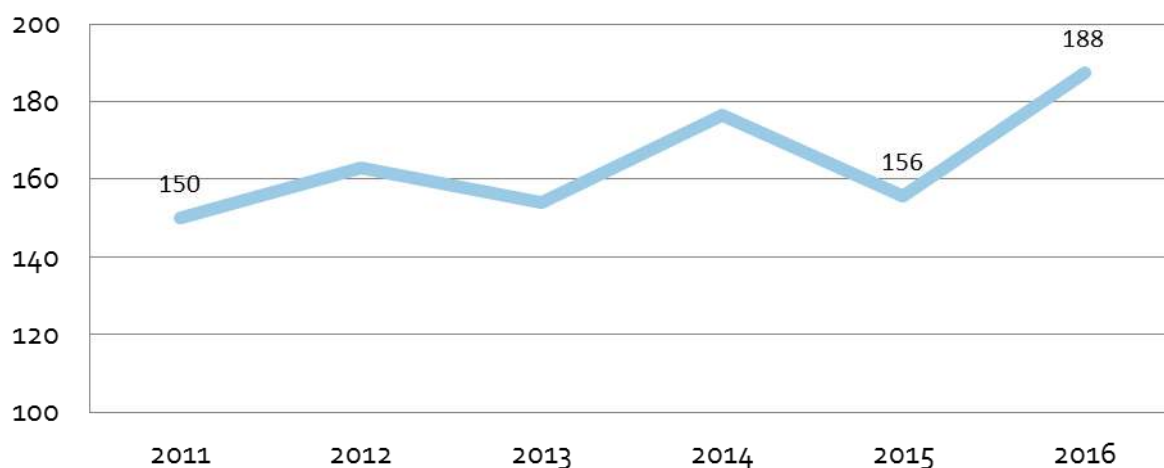


LA RECYCLERIE

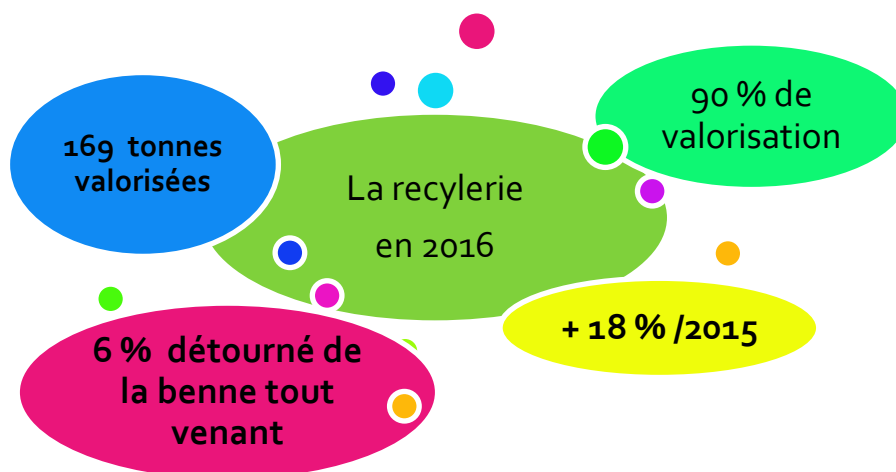
Depuis son ouverture en 2010, la recyclerie permet d'effectuer un tri supplémentaire pour éviter que des objets pouvant encore servir (quincaillerie, mobilier, petit appareil domestique, mercerie, jouets, jeux, outillage.....) ne soient jetés. Ceci contribue à diminuer l'enfouissement et les coûts de traitement.

Les déchets déviés de la déchèterie à Javené vers la recyclerie représentent 188 tonnes. Plus de 169 tonnes sont valorisées par la recyclerie.

Evolution des tonnages entrants



Les objets valorisables sont testés et remis en état. Ils sont ensuite dirigés vers le magasin Emmaüs situé rue de Paron à Fougères.



LA COLLECTE DES TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Depuis 2011, le SMICTOM du Pays de Fougères a signé une convention avec l'éco-Organisme ECO TLC (éco organisme en charge du recyclage et du traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures). L'objet de la convention est de développer, grâce à une meilleure information, la collecte de ce type de déchets qui se trouve aujourd'hui dans le flux des ordures ménagères.

C'est Le Relais, entreprise à but socio-économique qui assure la collecte sur le territoire du SMICTOM du Pays de Fougères.

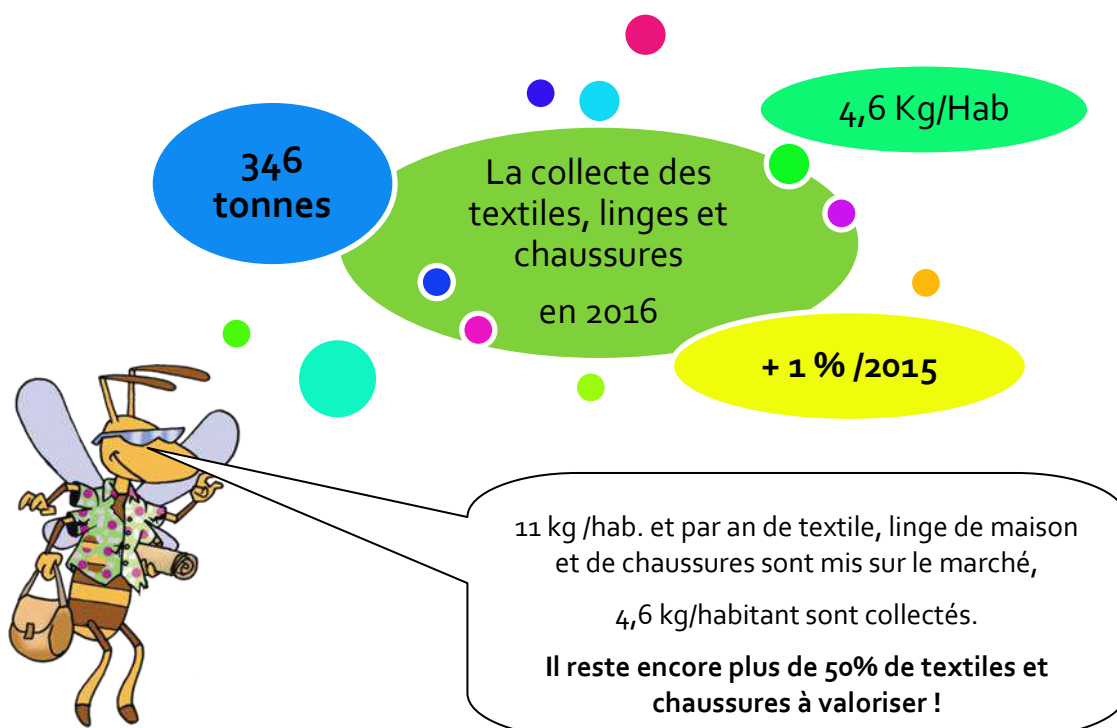
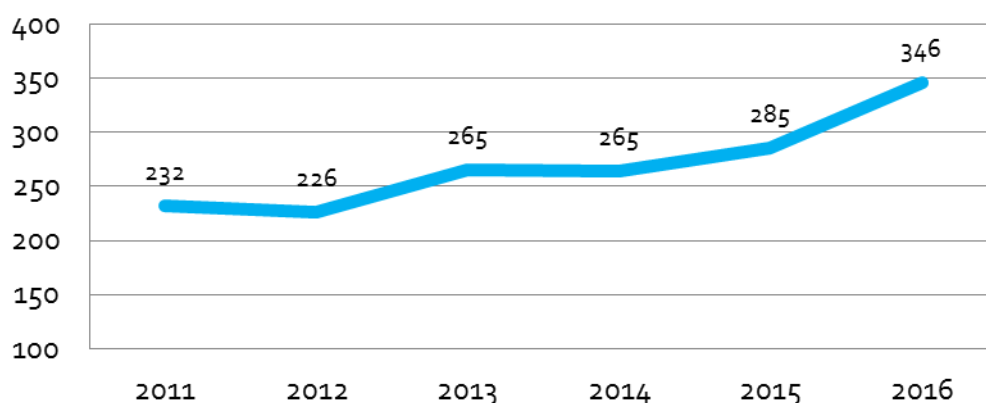
Avec Le Relais, le SMICTOM a développé un dispositif de collecte sur l'ensemble du territoire au travers d'un partenariat.

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

En 2016, **52 points de collecte** sont en service, soit un point de collecte pour 1500 habitants.

Pour trouver les points de collecte, rendez vous sur le site internet : <http://www.smictom-fougères.fr/la-collecte/les-textiles/>.

**Evolution des collectes de textiles et chaussures
en tonne**

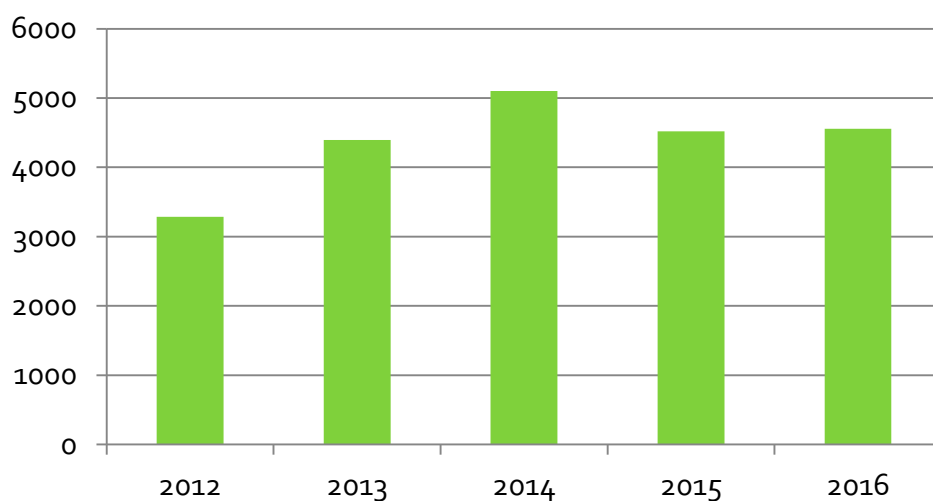


LE SUIVI QUALITE DE SERVICE

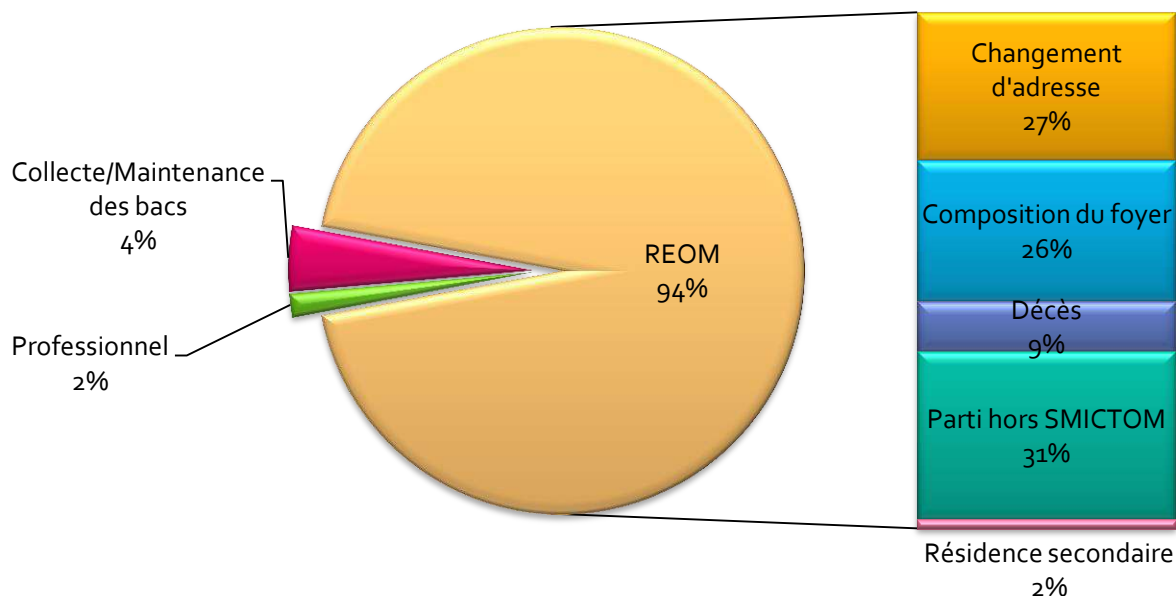
94 % des réclamations sont liées à la mise à jour du fichier de la redevance.
4% correspondent à des réclamations liées à la qualité du service.



Evolution des réclamations



Répartition des réclamations





Les indicateurs financiers

LES MARCHES PUBLICS PASSES EN 2016

Marchés de Fournitures	Objet	Nom attributaire	Montant €HT
De 25 000 à 89 999,99 € H.T.	Fourniture de caissons de déchetterie	THIEVIN	42 360 €
De 90 000 à 208 999,99 € H.T.	Camion Grue		
	Lot1 : véhicule porteur Tridem	MAN	94957 €HT
	Lot 2 : grue, caisson basculant	GARNIER	8 500 €HT
Plus de 209 000 € H.T.	Conteneurs d'apport volontaire		
	Lot 1 : conteneurs en PEHD	TEMACO	max : 359 280 €
	Lot 2 : conteneurs en bois	SNC CB	max : 78 600 €
	Fourniture de sacs jaune de précollecte	PTL	60 510 € HT/an

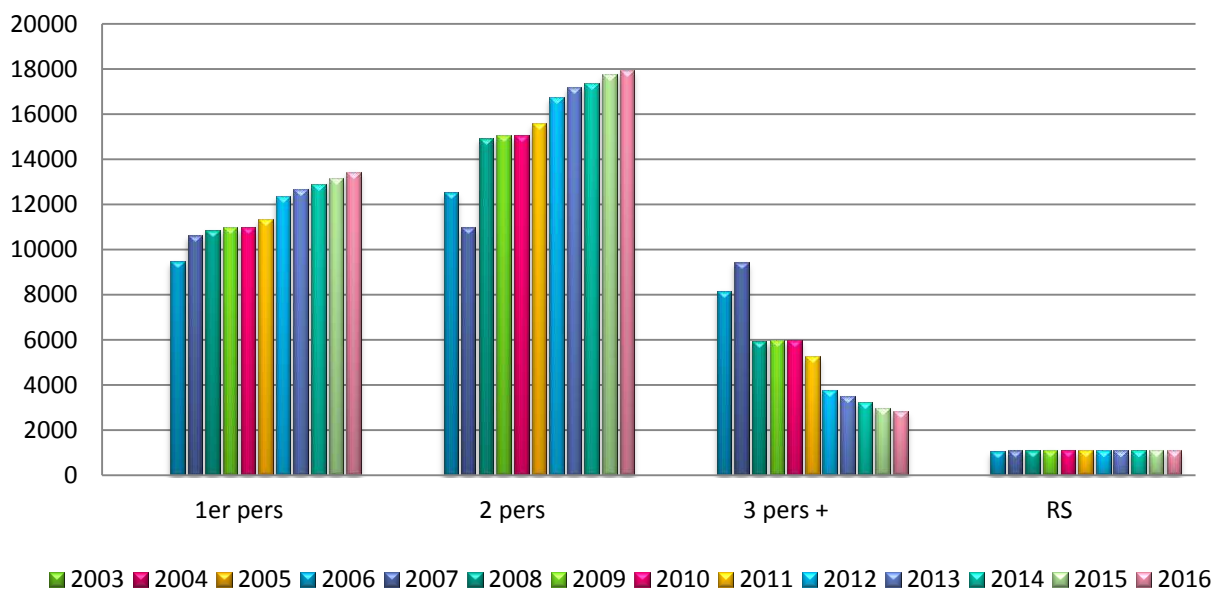
Marchés de Services	Objet	Nom attributaire	Montant €HT
De 25 000 à 89 999,99 € H.T.	Vêtements professionnels (location-entretien)	ANETT	21 193 €HT/an
De 90 000 à 208 999,99 € H.T.	Campagne de Communication	ACP	117 000 €HT
Plus de 209 000 € H.T.	Exploitation du centre de tri (Groupement de commande)	DERICHEBOURG	693 252 €HT/an
	Traitement des déchets ménagers résiduels	SECHE ENVIRONNEMENT	655 600 €HT/an

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (REOM)

La REOM a été généralisée à l'ensemble du territoire en 2003.

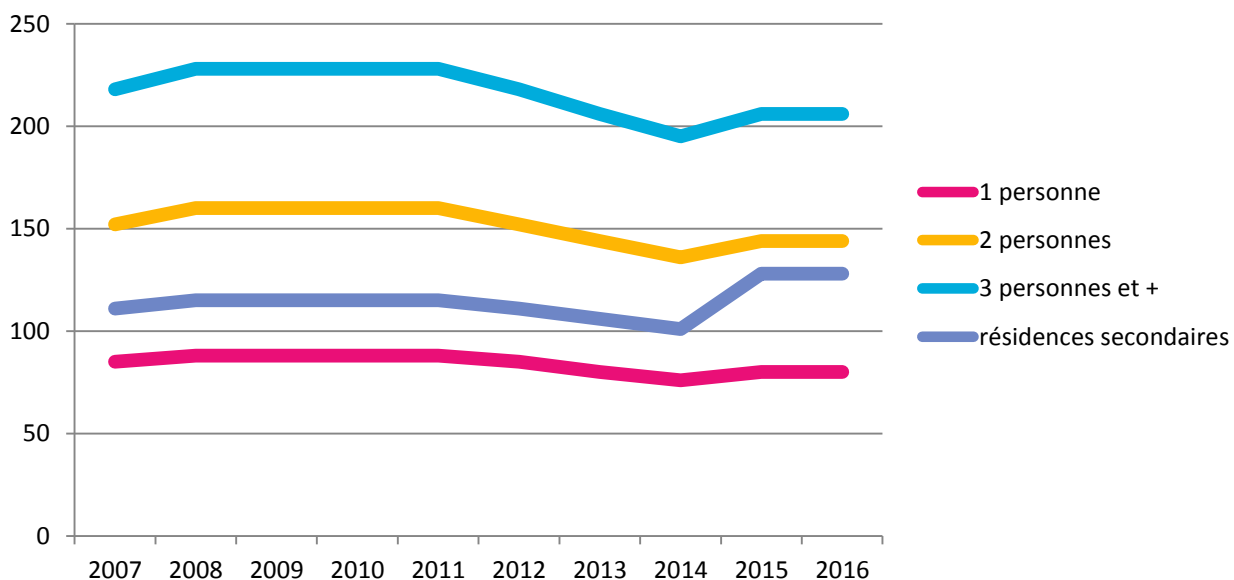
La tarification des ménages

Evolution du nombre de foyers



(RS : Résidence secondaires)

Evolution de la redevance

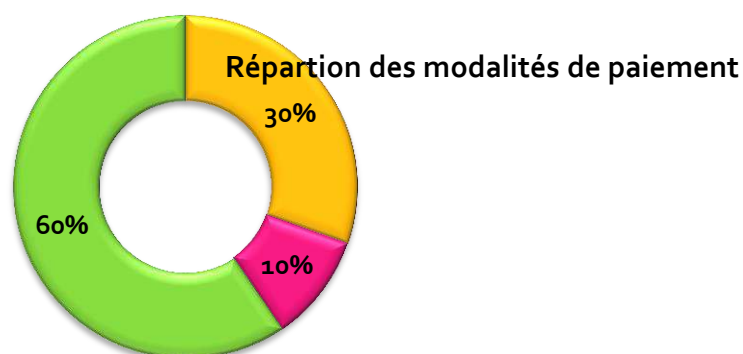




Les modalités de règlement

Les usagers disposent de trois modes de règlement :

- prélèvement 4 fois
- prélèvement à échéance
- paiement comptant



A noter que les usagers en paiement comptant peuvent aussi payer par internet via le site du SMICTOM.

La tarification des activités professionnelles

Les activités professionnelles désignent les catégories suivantes : les artisans, commerçants, les industriels, les collectivités locales ainsi que les associations.

1 533 professionnels utilisent les services de collecte et traitement des déchets ménagers.

Les conditions de tarification des activités professionnelles sont établies en fonction du volume de déchets produit. Il s'agit d'une redevance incitative. Les professionnels disposent de la totale maîtrise de leur facture, celle-ci étant calculée en fonction du volume de déchets qu'ils produisent.

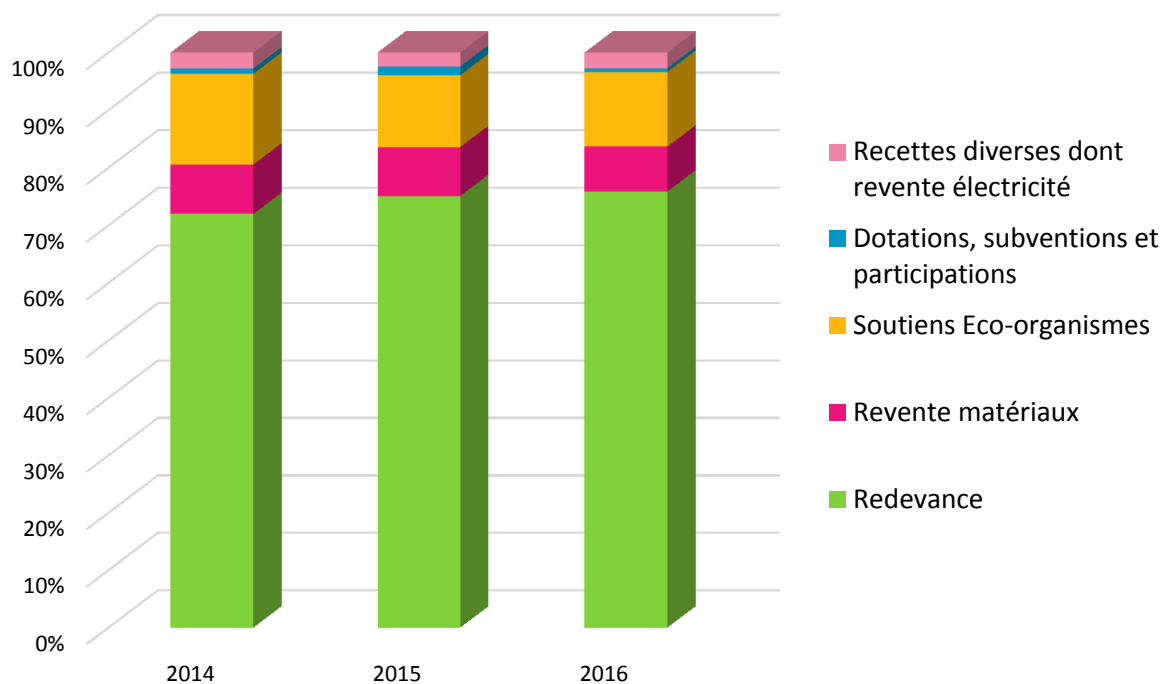
Pour les professionnels demeurant à la même adresse que leur activité professionnelle et disposant d'un unique bac, ils bénéficient d'un abattement pratiqué sur leur redevance due pour leur activité professionnelle. Cet abattement correspond au montant de la redevance payée par le foyer, sans que celle-ci ne puisse être inférieure à la part fixe payée par le foyer.

Ces conditions de facturation sont appliquées aux activités municipales. Seules les communes de moins de 500 habitants (10 communes) sont facturées pour leurs déchets selon un forfait dont le pourcentage d'évolution suit celui de la tarification des activités professionnelles.

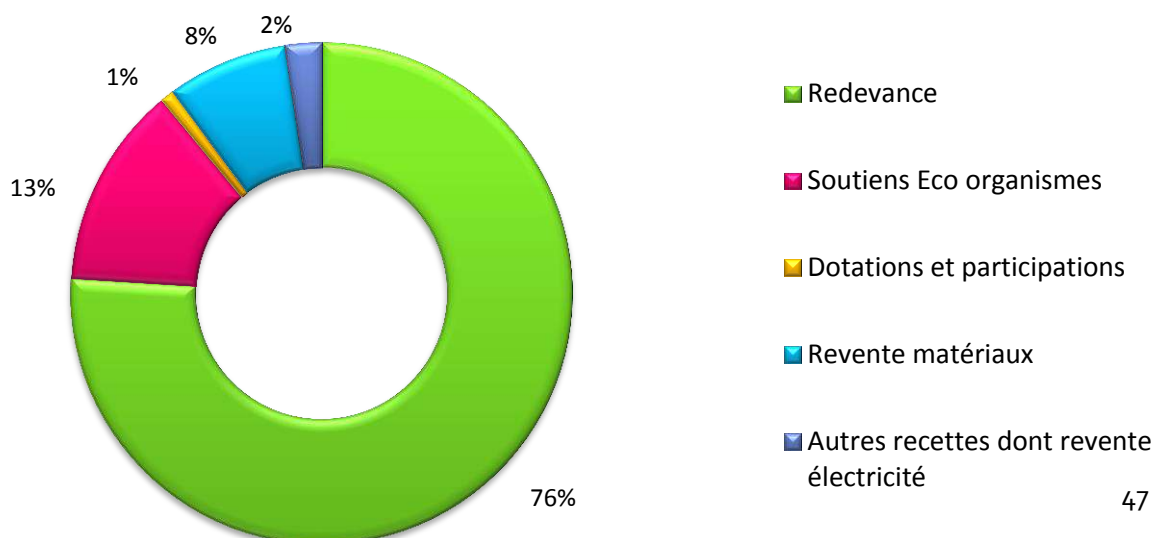
LES DEPENSES ET RECETTES

Section de fonctionnement

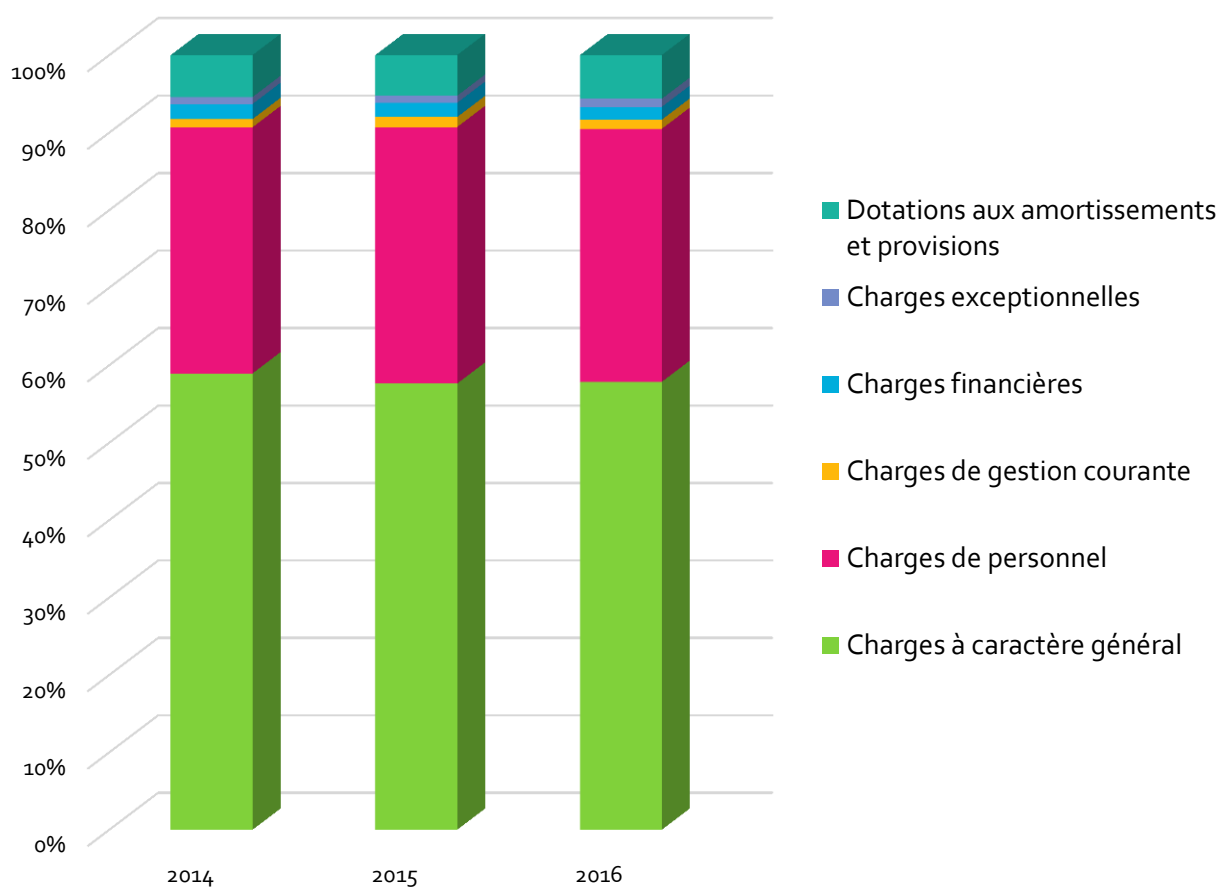
Recettes de fonctionnement



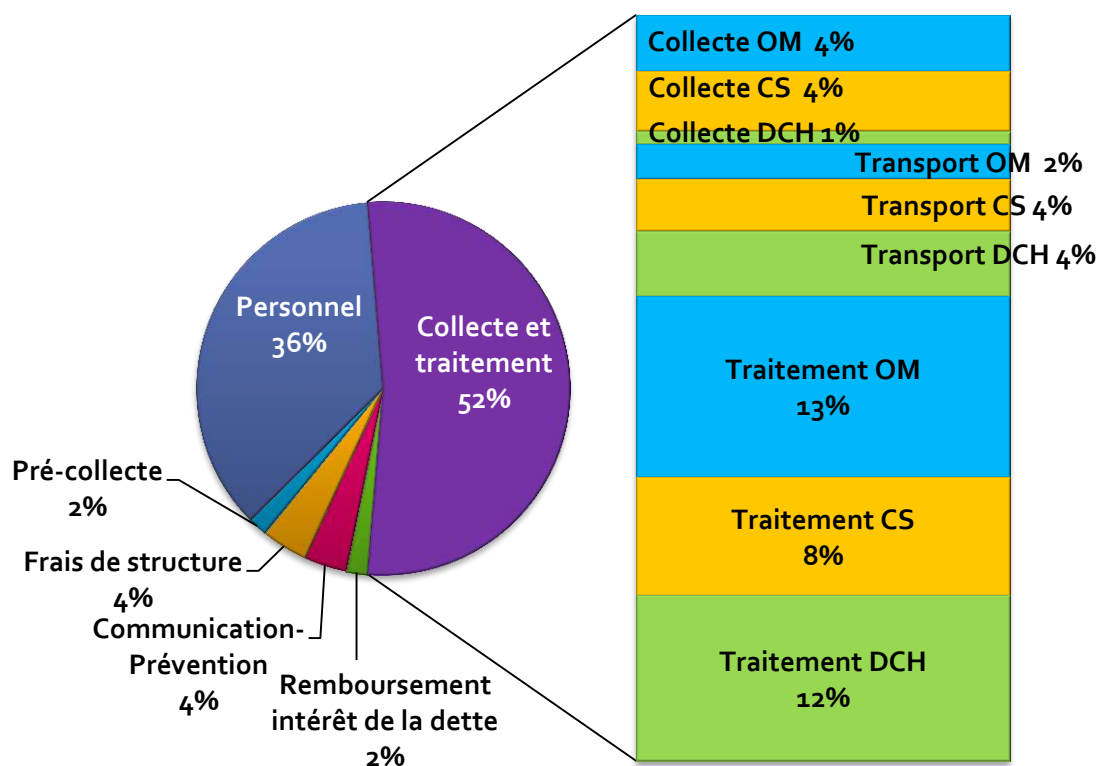
Nature des recettes	Montant 2016
Redevance	5 692 242 €
Soutiens Eco organismes	973 102 €
Dotations et participations	67 883 €
Revente matériaux	583 004 €
Autres recettes dont revente électricité	175 515 €



Dépenses de fonctionnement

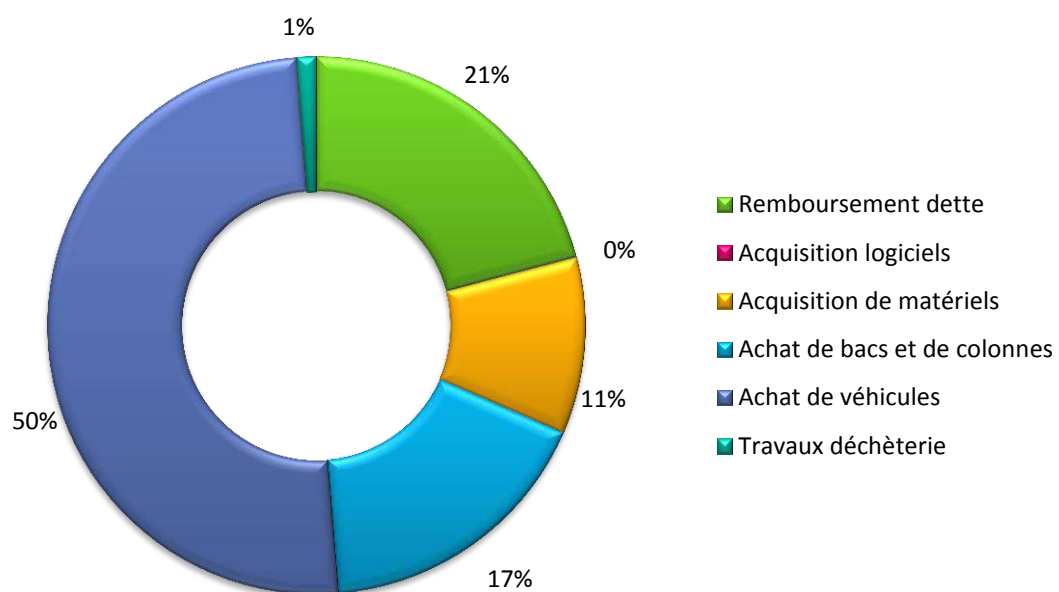


Répartition des dépenses de fonctionnement pour 2016

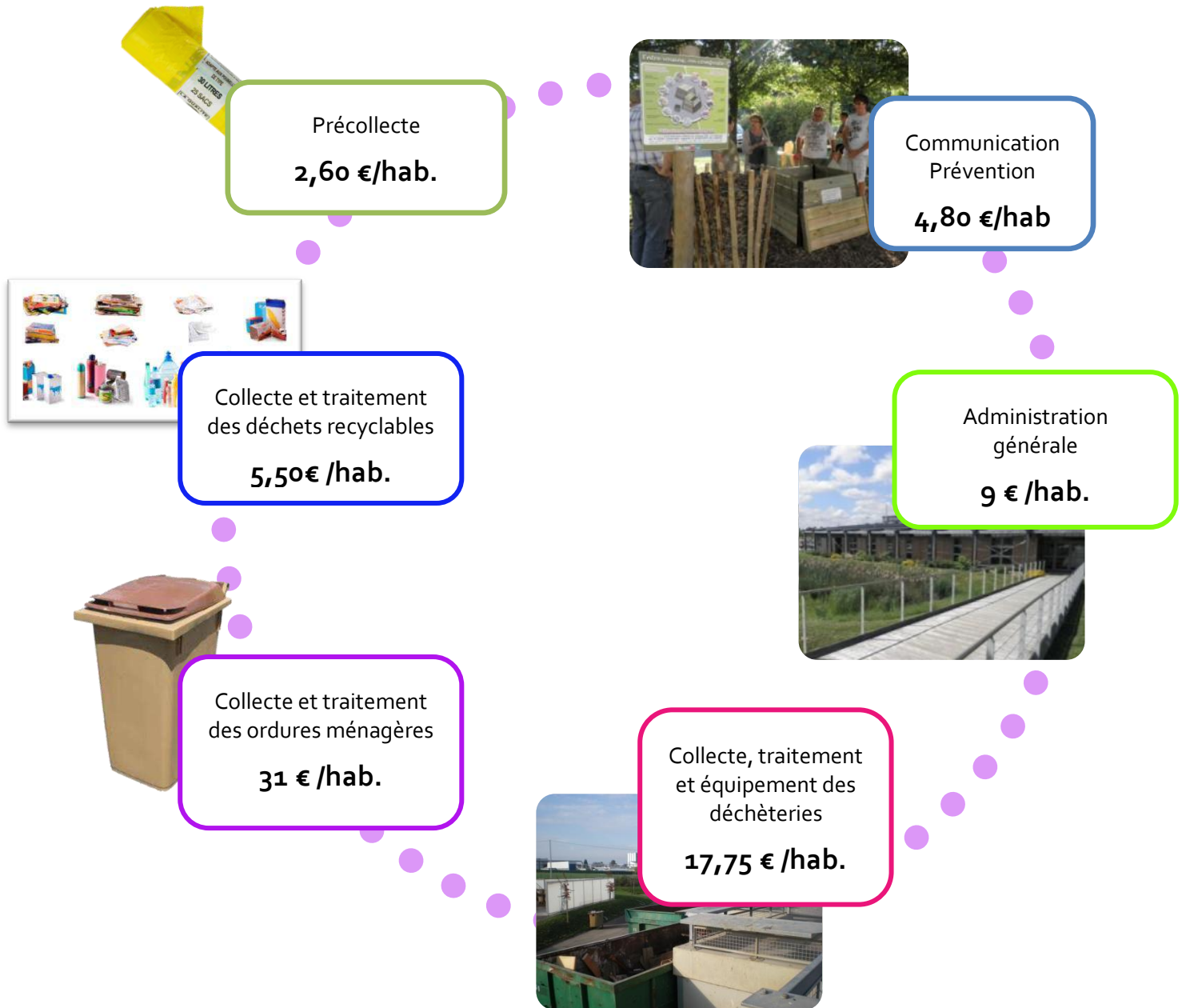


Section d'investissement

Les acquisitions et travaux 2016	Montant 2016
Remboursement dette	214 266 €
Acquisition de logiciels	393 €
Acquisition de matériels	108 608 €
Achat de bacs et de colonnes	176 148 €
Achat de véhicules	513 803 €
Travaux déchèterie	12 098 €



LE COUT DU SERVICE €HT



COUT NATIONAL MOYEN

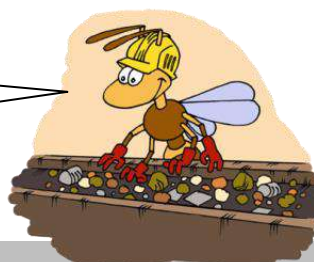


(Source ADEME, 2015, Référentiel national des coûts)



Les indicateurs humains

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés du SMICTOM du Pays de Fougères sont générateurs d'emplois



LES EMPLOIS DIRECTS

Communication / Prévention des déchets	7
Collecte OMR / CS	33
Transfert / Transport/ Traitement	1
Déchèteries	9
Autres : gestion	10

LES EMPLOIS INDIRECTS

Communication / Prévention :	3
Collecte /Transfert / Transport	4
Traitement OMR et tri CS	14
Déchèteries / Recyclerie	13
Autres : les autres collectes	10

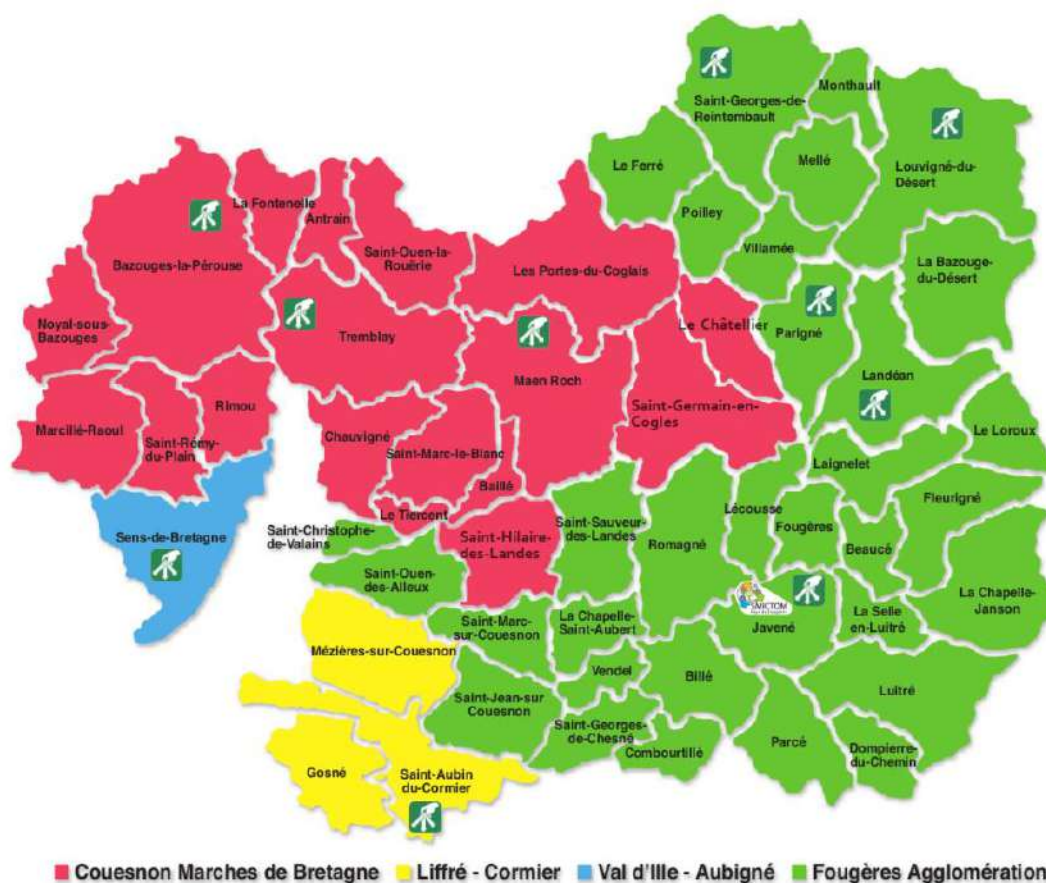
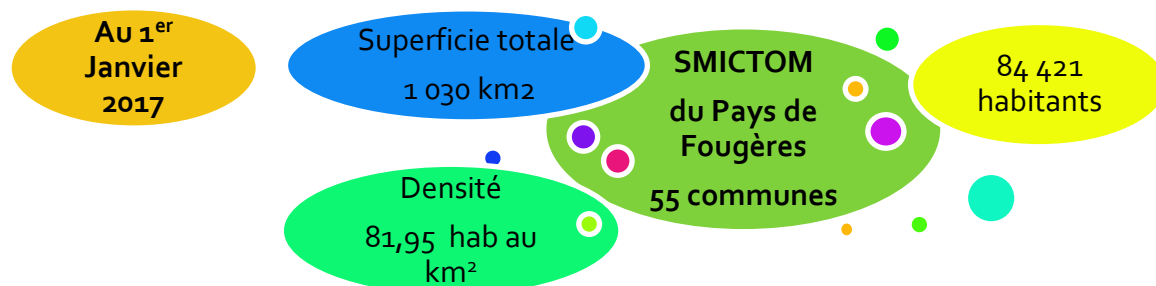
Soit 104 emplois directs et indirects.

Evolution 2017

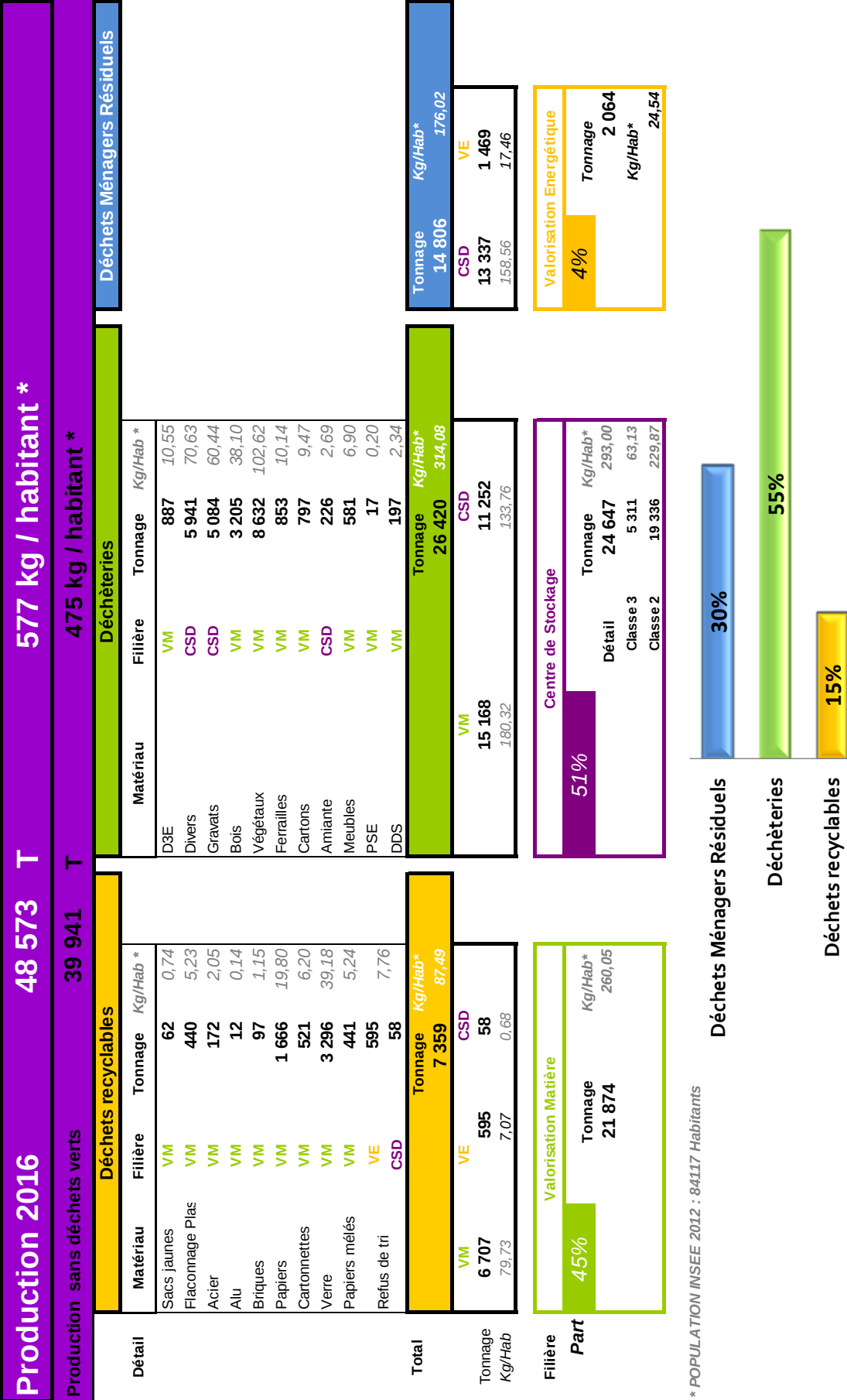
CONTEXTE

Au 1^{er} janvier 2017, le SMICTOM du Pays de Fougères et le SMICTOM de Louvigné du Désert fusionnent au sein du SMICTOM du Pays de Fougères.

La nouvelle entité ainsi constituée est composée de 55 communes et représentent un bassin de population de 84 421 habitants.



Données SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES - Synthèse Technique des 2 Collectivités



54

SMICTOM du Pays de Fougères

ZA l'Aumallerie
Allée Eugène Freyssinet
35133 Javené

Tél : 02 99 94 34 58 - Fax : 02 99 99 35 90

Email : accueil@smictom-fougères.fr

Actualités, conseils, informations sur le service

www.smictom-fougères.fr